

Les noms de la mémoire

Familles juives, néophytes et destins provençaux

*Des maisons d'Aix et d'Apt à l'atelier d'un menuisier marseillais :
une enquête dans les actes, leurs silences et leurs contradictions*

SECONDE ÉDITION, AUGMENTÉE, OCTOBRE 2026



ÉDITION FAMILIALE DE RECHERCHE

Les noms de la mémoire

Familles juives, néophytes et destins provençaux

*« Aimer une histoire assez pour lui demander ses preuves,
et laisser une place visible à ce que l'on ne sait pas encore. »*

Seconde édition, augmentée et corrigée, établie en octobre 2026.

Elle remplace la première édition (41 pages, octobre 2026), dont elle reprend l'appareil critique.

État de la recherche arrêté au 14 octobre 2026. Conclusions révisables à la lumière de nouveaux actes.

Ce que cette édition a trouvé

La première édition s'arrêtait devant une contradiction. Celle-ci l'a ouverte, pièce par pièce. Le résultat n'est pas celui qu'on espérait : il est plus intéressant.

Un livre de famille peut grandir de deux façons. Il peut ajouter des branches, des blasons, des siècles. Ou il peut ajouter des preuves — et accepter que certaines branches tombent. Cette seconde édition a choisi la deuxième voie. Elle repart des points laissés ouverts : les parents de François de Lauris, l'identité de Salomon de Beaucaire devenu Jean Hortie, la femme que les arbres appellent Honorade, les noms changeants de la branche Vidal, l'origine lucquoise prêtée aux Tegrini, les Fabre de Rognes.

Six résultats s'en dégagent. Le premier est décisif : **le rattachement de François de Lauris à Claude Provençal et Marguerite Estelle est chronologiquement impossible** sous la forme où l'arbre le présente. Le contrat de mariage de ce couple est daté du 28 mars 1549 ; François fait reconnaître la dot de sa femme en 1558. Le pont vers les familles juives d'Apt ne tient pas. Le livre explique pourquoi, et d'où l'erreur a pu naître.

Le deuxième : la femme de Jean Hortie apparaît, dans une étude publiée sous la direction de Danièle Iancu-Agou, sous le nom de **Bonadona, fille de Josse de Sestier**. « Honorade » serait la même personne. La chaîne Astruc → Josse → Bonadona-Honorade → Isabelle Hortie gagne ainsi un appui sérieux — à vérifier dans le volume lui-même.

Le troisième : la même étude fait de Jean Hortie le **neveu** de Salvat Léon. Les arbres en ligne en ont fait un « Salvat de Beaucaire » père. Le quatrième : l'« Hélène Tegrini, de Lucques » ne résiste pas à l'examen ; aucune source n'est citée, et son profil contredit ce que l'on sait des mariages de l'époque. Le cinquième : à Rognes, une autre **Aynes Fabre** se marie en 1532 ; l'homonymie impose de relire l'acte de 1558 avant toute filiation Fabre. Le sixième : les généalogies des Estienne divergent sur le frère converti qui fonde la branche d'Orves.

Ces résultats reposent sur des études, des relevés et des arbres sourcés ; aucun acte original n'a pu être lu à distance. Chaque page dit donc d'où vient ce qu'elle affirme, selon une échelle de certitude expliquée plus loin.

UNE PRÉCISION DE MÉTHODE

Le dossier généalogique familial de dix-sept pages n'accompagnait pas la présente commande. Son contenu est repris tel que la première édition l'avait lu, cité et reproduit (pages 1 et 6 en fac-similé), complété par les notes de recherche disponibles. Les photographies nouvelles n'ont pu être téléchargées depuis l'environnement de travail : l'iconographie réutilise les images libres de la première édition, recadrées, et s'enrichit de cartes, d'arbres et de graphiques créés pour ce livre. Une liste d'images à ajouter figure en fin de volume.

SOMMAIRE

Les étapes de l'enquête

	Avant-propos : ce que cette édition a trouvé	3
	Ouverture : la règle du jeu	5
I	Aix, 1439 : une bibliothèque devient un inventaire	6
II	Avant les arbres : présences, frontières, arrivées	11
III	Apt, 1480 : Salomon devient Jean Hortie	16
IV	Vidal, Provence, Provençal : un nom qui se traduit	21
V	Saint-Cannat, Rognes, Marseille : la rupture Lauris	26
VI	Lucques ? L'énigme des Tegrini	33
VII	Le parallèle d'Estienne d'Orves	36
VIII	Hier et aujourd'hui : les lieux	41
IX	Bilan : ce que l'on peut transmettre	48
	Tableaux des filiations	50
	Programme d'archives	52
	Appareil critique et méthode	53
	Bibliographie	54
	Crédits iconographiques	56
	Index des personnes et des lieux	57

Les cartes séparent trois registres : déplacements individuels attestés, hypothèses argumentées, mouvements collectifs. Les arbres distinguent les liens par leur trait et par une lettre de certitude.

OUVERTURE

La règle du jeu

Il y a, dans toute histoire de famille, un moment où l'on voudrait que le passé se laisse faire. Un nom ressemble à un autre ; deux villes sont voisines ; une date tombe à peu près juste. Il suffirait d'un trait de plume pour relier un menuisier marseillais de 1590 à un médecin juif d'Aix qui lisait Avicenne en 1439. Ce trait, des arbres en ligne l'ont tracé. Ce livre le regarde de près.

Pourquoi tant de précautions ? Parce qu'une généalogie n'est pas une opinion. Elle affirme qu'un enfant est né de deux personnes précises. Cette affirmation engage les morts — on leur attribue des parents — et les vivants, qui en héritent comme d'une identité. Elle mérite donc la même exigence qu'un acte : une date, un lieu, une signature, une cote.

Il y a aussi une question de pouvoir. Les archives ne conservent pas tout le monde également. Le notaire écrit pour ceux qui possèdent, prêtent, dotent, héritent. Le fisc retient ceux qu'il peut taxer, et parfois les distingue — les « néophytes » de 1512 paient encore comme un groupe à part. Les familles nobles, elles, ont eu les moyens de faire écrire leur histoire, et de l'embellir. Lire ces papiers, c'est toujours se demander qui tient la plume, et pour quoi faire.

Le récit suit donc deux fils. Le premier raconte un pays : ses communautés juives, ses conversions, ses frontières, ses métiers. Le second éprouve les filiations, une à une. Lorsque l'un éclaire l'autre, on le dira. Lorsque les deux ne se rejoignent pas, on le dira aussi. Aucune parole, aucune pensée, aucune scène n'a été inventée.

L'ÉCHELLE DE CERTITUDE

RANG	NATURE DE L'APPUI	EXEMPLE DANS CE LIVRE
A	Acte original lu et transcrit par l'auteur	Aucun pour cette édition : les minutes n'ont pas été consultées en salle de lecture.
B	Étude historique publiée, citant précisément ses sources	Inventaire d'Astruc de Sestier (1439), étudié par D. Iancu.
C	Relevé, index ou citation d'une étude transmise par un tiers, avec cote ou page	Reconnaissance de dot de 1558 (AD13, 420 E 53) ; citations de l'ouvrage de 2005.
D	Arbre en ligne qui nomme une source précise, non vérifiée	Contrat Provençal × Estelle (1549), d'après les relevés Berthelot.
E	Proposition d'arbre sans source, estimation, rapprochement de noms	« Hélène Tegrini, de Lucques ».
X	Lien contredit par les sources réunies	François de Lauris fils de Claude Provençal et de Marguerite Estelle.

Dans les arbres : trait plein bleu = rang B ; tirets ocre = rangs C ou D ; pointillés bordeaux = rang E ou lien contredit.

[illegible]

CHAPITRE I

Aix, 1439 : une bibliothèque devient un inventaire

Un médecin meurt. Sa veuve et ses fils font compter ses livres, ses meubles, ses créances. C'est le premier document solide de toute l'enquête.

CHAPITRE I

Aix, 1439 : une bibliothèque devient un inventaire

Un médecin meurt. Sa veuve et ses fils font compter ses livres, ses meubles, ses créances. C'est le premier document solide de toute l'enquête.

Cent soixante-dix-neuf volumes

Aix-en-Provence, 1439. Le médecin Astruc de Sestier vient de mourir. Dans les minutes du notaire Jean de Urchis, un inventaire prend forme : d'abord les livres, sur plusieurs feuillets ; puis les meubles ; puis ce que l'on doit au défunt, ce qu'on lui conteste, ce qu'il doit lui-même. La veuve, Moissone — Mossone dans d'autres transcriptions —, agit pour son fils Léon, encore mineur. Le fils aîné, Josse, est médecin comme son père. **B**

Arrêtons-nous sur ce chiffre : 179 volumes. Pour un particulier du XVe siècle, c'est une bibliothèque considérable. L'étude de Danièle Iancu-Agou en distingue 36 consacrés à la médecine. Autour d'eux, les commentaires d'Aristote, Averroès, Avicenne, Maïmonide traduit par les Tibbon. La notice encyclopédique consacrée au médecin, moins sûre car souvent dépourvue de références, ajoute des Bibles, le Talmud et ses gloses, Rachi, des traités d'astronomie, le *Kuzari* de Juda ha-Lévi, six exemplaires du commentaire des Psaumes de David Kimhi. **D**

Un inventaire après décès n'est pas un portrait. C'est une procédure. On compte pour savoir si les biens couvriront les dettes, pour protéger un mineur, pour préparer un partage. Les livres y sont des biens comme les autres : ils ont une valeur, ils peuvent être vendus, disputés. La notice en ligne affirme d'ailleurs que Josse, resté juif, devait recevoir la bibliothèque, et que ses frères le lui contestèrent. Le fait est plausible ; il n'est pas sourcé avec précision. On le garde en réserve. **D**

Et pourtant, à travers la sécheresse de la liste, une maison apparaît. Une maison où l'on lit l'hébreu, où l'on prescrit en latin, où l'on soigne en provençal ; une maison qui prête de l'argent et en emprunte ; une maison où l'on transmet. La Wikipédia signale, d'après l'étude sur les médecins provençaux, que Josse aurait authentifié l'inventaire de sa main, en hébreu. Si le détail se confirme dans la minute, on tiendrait là l'écriture même d'un ancêtre possible.

CE QUE L'ACTE ÉTABLIT

Astruc de Sestier, médecin, meurt avant ou en 1439. Moissone est sa veuve. Josse, médecin, et Léon, mineur, sont ses fils. Il a testé à Marseille en 1433.

CE QU'IL LAISSE INCONNU

La date et le lieu de naissance d'Astruc. Les enfants de Josse. L'adresse exacte de la maison aixoise. La valeur totale de la succession.

Sources. Iancu 1975 [1] : présentation de l'inventaire, minute AD13, 306 E 266, non relue ici. Iancu-Agou 1988-1989 [2]. Notice « Astruc de Sestier », Wikipédia [29], consultée le 14 octobre 2026 : plusieurs affirmations y portent la mention « référence nécessaire ».

Astruc de Sestier, médecin d'Aix

Que savons-nous de l'homme, et non plus de sa succession ? Les fragments sont épars, et de solidité inégale. Il faut les poser l'un après l'autre, avec leur provenance.

DATE	FAIT RAPPORTÉ	RANG	PROVENANCE
vers 1370 ?	Naissance, peut-être à Aix ; fils de Mosse Abram		Notice Wikipédia, sans référence [29]
1414-1435	Reconnaissances de dettes en sa faveur : il prête de l'argent		Wikipédia, référence incomplète [29]
7 nov. 1421	Condamné pour une relation avec une chrétienne ; prison à Tarascon, amende de cent marcs d'argent		Iancu-Agou (dir.) 2005, p. 41, cité par [29]
—	Clientèle chrétienne et juive ; assisté d'un barbier chrétien		Iancu-Agou, cité par [29]
1430	Émeute contre le quartier juif d'Aix ; un fils, Mosse, se convertit et devient Guillaume Brici		N. Coulet 1991, p. 64, cité par [29]
1433	Testament à Marseille		Iancu 1975 [1]
1439	Inventaire après décès : 179 volumes, dont 36 de médecine		Iancu 1975 [1] ; Iancu-Agou [2]

Le procès de 1421 mérite qu'on s'y arrête, parce qu'il dit le pouvoir mieux qu'un traité. Un médecin assez riche pour prêter, assez savant pour posséder une bibliothèque exceptionnelle, peut être jeté en prison à Tarascon et frappé d'une amende énorme pour une relation que la loi chrétienne interdit aux Juifs. La protection comtale existe ; elle a un prix, et ses limites. L'homme de science reste, aux yeux de l'autorité, un sujet d'un statut particulier.

L'émeute de 1430 en dit autant. Dans une même famille, un fils quitte le judaïsme après la violence ; un autre demeure juif et médecin. Le changement de nom — Mosse devenu Guillaume Brici — efface la trace aux yeux du généalogiste pressé. Il faudrait l'acte de baptême, ou un acte où les deux noms figurent ensemble, pour le suivre. C'est exactement le problème que posera, quarante ans plus tard, Salomon de Beaucaire.

Lecture critique. Les rangs C indiquent ici des renvois précis à des publications universitaires, mais connus de seconde main, par une notice encyclopédique. Ils deviennent B dès que les pages citées sont lues.

Être médecin juif en Provence

MILIEU — ET NON BIOGRAPHIE

Les paragraphes qui suivent décrivent les conditions d'exercice connues pour les médecins juifs de Provence au XVe siècle. Ils ne disent pas ce qu'Astruc ou Josse ont personnellement fait chaque jour.

Comment travaille un médecin juif d'Aix ou de Marseille vers 1440 ? D'abord, il soigne beaucoup de chrétiens. Les interdits conciliaires qui défendaient aux fidèles de recourir à lui sont, dans les faits, largement tournés : les études montrent des praticiens appelés par des travailleurs de la terre, des fils de notaires, des religieux. Iancu-Agou cite ainsi des malades d'Éguilles, d'Aix, et un moine de Saint-Victor de Marseille.

Ensuite, il travaille sous contrat. Le notaire enregistre parfois un véritable pacte de soins : une somme promise, payable en tout ou en partie si le malade guérit. La médecine entre dans le monde de l'obligation écrite — et donc dans les minutes que nous lisons cinq siècles plus tard. C'est grâce à ces engagements qu'on connaît les noms des patients, rarement les maladies.

Il lit dans plusieurs langues. Le savoir médical lui arrive par des traductions hébraïques d'œuvres arabes — Avicenne, Averroès — et par les commentaires de la tradition juive. Le latin domine l'écrit notarial et universitaire ; le provençal est la langue de la rue et souvent du foyer ; l'hébreu est celle du culte, de l'étude et, parfois, de la signature. Rien n'assure que chaque membre de la maison maîtrisait les trois.

Enfin, il appartient à une élite étroite. Les dots des filles de médecins étudiées par Iancu-Agou tournent autour de 500 florins, à comparer aux 600 florins des filles de nobles et de juristes de l'échantillon, et aux 2 000 florins exceptionnels de Régine Abram en 1469. Ces chiffres ne sont ni des salaires ni des fortunes : ce sont des stratégies d'alliance, souvent payées en plusieurs termes.

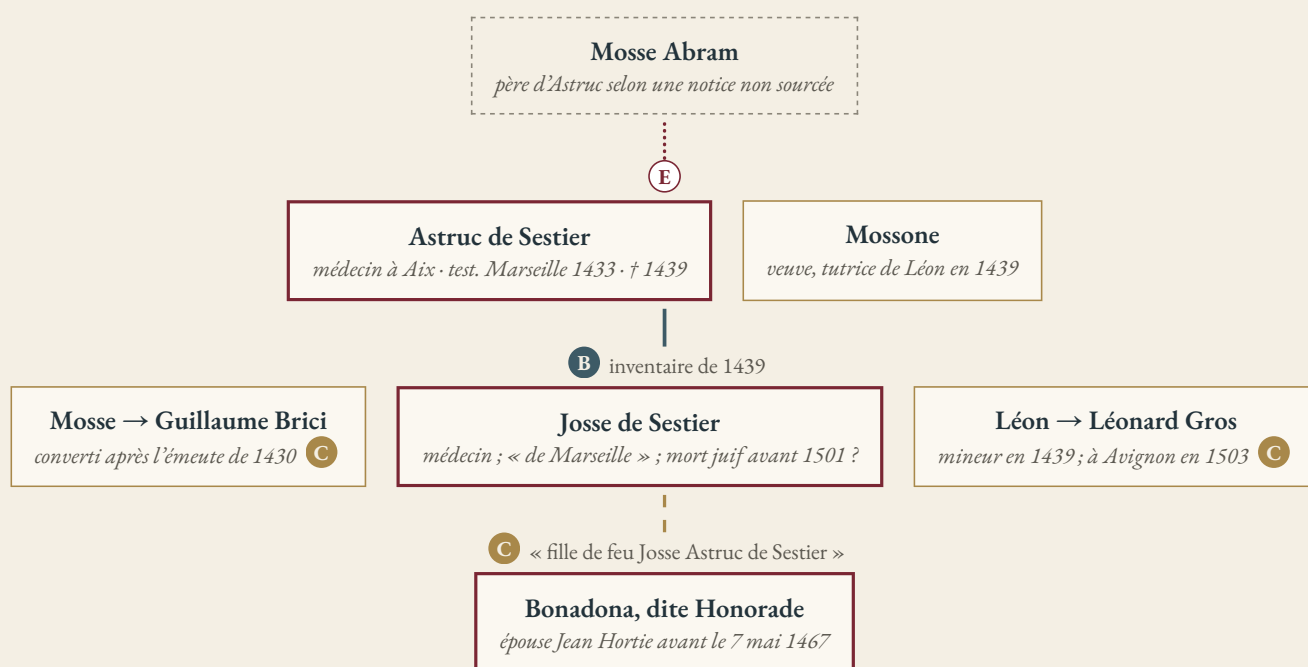
DOTS AU XVE SIÈCLE — ÉCHANTILLON ÉTUDIÉ	FLORINS
Filles de médecins juifs (moyenne)	500
Filles de nobles et de juristes (comparaison)	600
Régine Abram, mariage juif de 1469 (cas exceptionnel)	2 000

« Un médecin assez riche pour prêter peut être jeté en prison pour une liaison : la protection a ses limites. »

Sources. Iancu-Agou 1988-1989 [2] pour les patients, les contrats et les dots ; Iancu-Agou 1999 [5] pour les langues ; Iancu-Agou 2017 [35] pour Régine Abram.

Les Sestier : trois fils, trois destins

L'arbre ci-dessous ne retient que ce que les sources réunies permettent de dire, avec leur rang. Il montre un fait souvent oublié : une conversion ne touche pas une « famille », mais des individus, à des dates différentes, dans des circonstances différentes.



UNE FORMULE À RELIRE MOT À MOT

La phrase citée par un arbre en ligne, qui dit la reprendre de l'ouvrage collectif de 2005 (page 242), présente Bonadona comme « fille de feu Josse Astruc de Sestier, médecin de Marseille ». Deux lectures sont possibles. Soit Josse est déjà mort en 1467 — ce qui contredit la notice affirmant qu'il meurt juif « avant 1501 », et l'arbre qui le fait mourir vers 1493. Soit la formule latine d'origine disait « Bonadona, fille de Josse, fils de feu Astruc », et le mot « feu » s'appliquait au grand-père. Seule la page imprimée, et derrière elle la minute, peuvent trancher. Pour la filiation elle-même, les deux lectures s'accordent : Bonadona est fille de Josse, petite-fille d'Astruc.

Sources. [1], [2], [29], [30] ; citation de [24], p. 242, transmise par l'arbre « jdaviot » [28], consulté le 14 octobre 2026. Date de décès de Josse « vers 1493 » : arbre « robertrey » [27], sans source indiquée.



CHAPITRE II

Avant les arbres : présences, frontières, arrivées

Distinguer l'implantation ancienne, les déplacements régionaux, les arrivées liées aux expulsions et les départs : quatre histoires qu'un patronyme ne suffit pas à trier.

II · QUATRE COUCHES

D'où venaient-ils ?

La question est légitime ; la réponse courte est presque toujours fausse. Pour les communautés juives de Provence, les historiens distinguent au moins quatre couches qu'il faut se garder de confondre.

1. UNE PRÉSENCE TRÈS ANCIENNE

Une lampe de terre cuite trouvée à Orgon en 1967 porte un chandelier à sept branches ; l'Inventaire régional la date du dernier tiers du I^{er} siècle avant notre ère et lui suppose une fabrication en Italie centrale. Les textes de l'Antiquité tardive mentionnent des Juifs à Arles et à Marseille aux Ve et VI^e siècles. Mais un objet voyage plus facilement qu'une lignée : rien ne relie ces présences aux familles de ce livre. **B**

2. DES DÉPLACEMENTS RÉGIONAUX

Au XV^e siècle, on circule beaucoup entre villes voisines : Aix, Marseille, Tarascon, Apt, Arles, Avignon. Les noms en gardent trace — « de Beaucaire », « de Lattes », « de Draguignan » —, mais ces surnoms d'origine peuvent être anciens de plusieurs générations. Un Salomon « de Beaucaire » signe déjà, en 1276, la convention de la communauté de Carpentras : il n'a évidemment rien à voir avec celui qui se convertit à Apt en 1480, malgré ce qu'affirme un arbre en ligne. **C**

3. DES ARRIVÉES LIÉES AUX EXPULSIONS

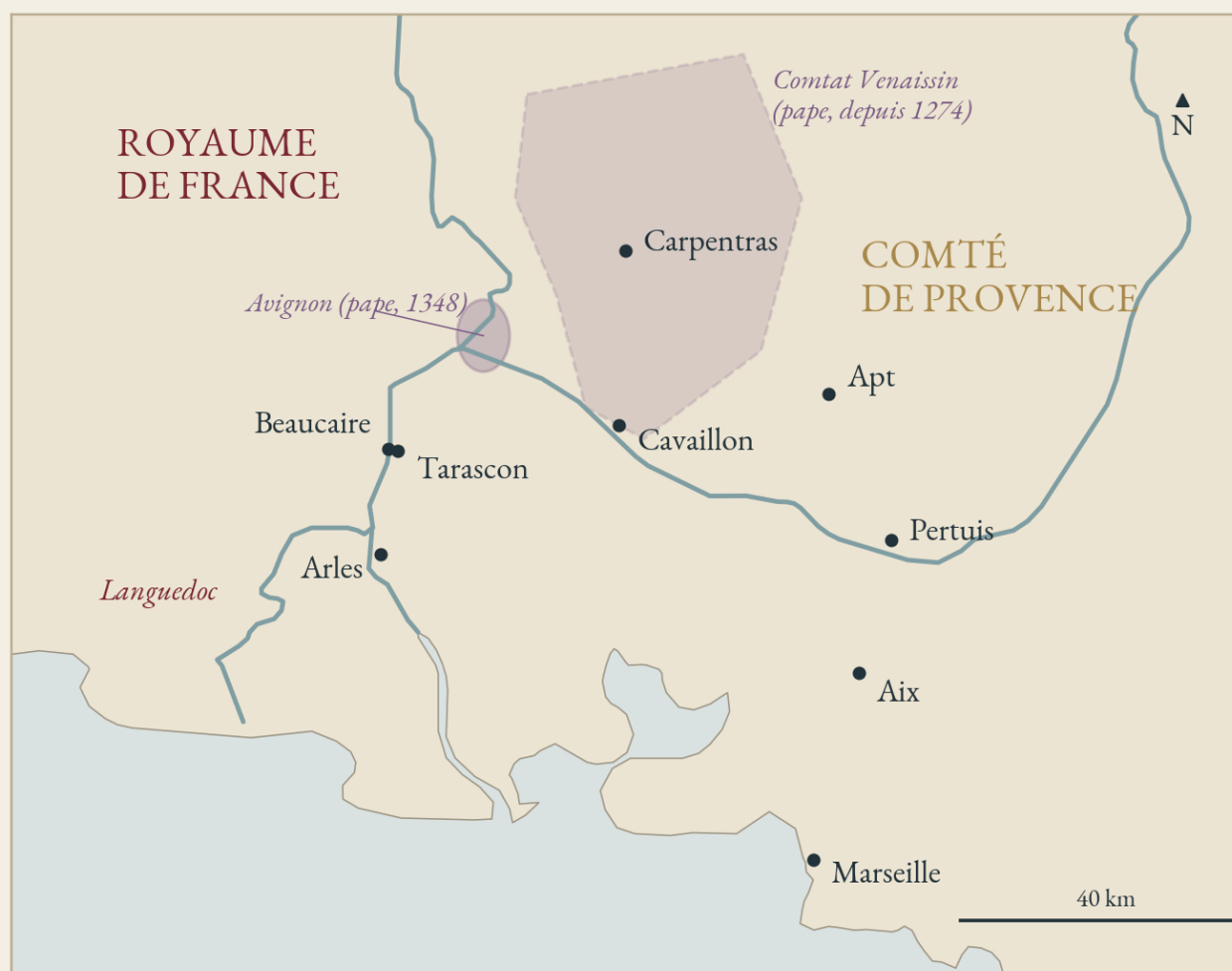
Le royaume de France expulse ses Juifs en 1306, de nouveau en 1322, puis en 1394. La Provence, terre d'Empire gouvernée par la maison d'Anjou, et le Comtat pontifical accueillent une partie des exilés. Il est tentant d'y rattacher telle famille ; aucun document du dossier ne le permet.

4. DES DÉPARTS

Enfin viennent les années noires : mesures contre Arles en 1493 et Tarascon en 1496, décisions royales d'expulsion de Provence en 1500 et 1501. Les uns partent vers le Comtat, l'Italie ou l'Empire ottoman ; d'autres restent au prix du baptême. Les néophytes de ce livre appartiennent à ce second groupe, avant même l'édit : Jean Hortie en 1480, Crescas Vidal en 1491, les fils de Gabriel Cohen en 1501.

Sources. Lampe : [3]. Synthèses : [4], [10], [11]. Convention de Carpentras de 1276 : mention de l'arbre « jdaviot » [28], renvoyant à la *Revue des études juives* de 1886 et à J.-C. Cohen 2000.

Trois pouvoirs dans un même paysage



CARTE DE CONTEXTE Les souverainetés vers 1450. À l'ouest du Rhône, le royaume de France (Beaucaire, Languedoc). À l'est, le comté de Provence (Tarascon, Aix, Apt, Marseille, Pertuis). Au nord, les terres pontificales : le Comtat Venaissin depuis 1274, Avignon depuis l'achat de 1348. Contours schématiques, petites enclaves omises. Fond Natural Earth, domaine public ; carte créée pour cette édition, 2026.

Beaucaire et Tarascon se regardent par-dessus le fleuve, mais vivent sous deux droits. En 1481, à la mort de Charles du Maine, la Provence passe au roi de France ; Avignon et le Comtat restent au pape. Quand Louis XII décide l'expulsion des Juifs de Provence, la décision s'arrête à cette frontière : le Comtat devient un refuge — un refuge sous contrainte, où les communautés vivront jusqu'à la Révolution dans les « carrières » d'Avignon, Carpentras, Cavaillon et L'Isle.

Pour lire un acte, il faut donc savoir de quel côté du Rhône il a été passé, et sous quelle autorité. Une proximité de dix kilomètres n'est pas une communauté de droit.

Sources. [10], [11], [12]. Carte : création éditoriale ; aucune donnée familiale.

Mouvements collectifs



MOUVEMENTS COLLECTIFS Arrivées et départs à l'échelle des communautés. Flèches ocre larges : directions générales — accueil en Provence d'exilés du royaume de France (1306, 1322, 1394) ; départs de 1500-1501 vers le Comtat, l'Italie et l'Empire ottoman. Ce ne sont ni des routes ni des itinéraires familiaux. Trait bordeaux fin : un parcours individuel documenté, extérieur à la famille — Bonet de Lattes, médecin, d'Aix à Pise (1492) puis Rome (1493). Fond Natural Earth ; 2026.

Bonet de Lattes est un cas d'école. Médecin et astronome, il quitte Aix en 1492 et finit sa carrière à Rome, médecin des papes. Régine Abram, dont Danièle Iancu-Agou a écrit la vie en regard de la sienne (2017), suit le chemin inverse : elle reste, se convertit sous le nom de Catherine et se remarie avec un écuyer du roi. Deux destins liés se séparent entre l'exil et le baptême. Ils n'apparaissent pas dans notre dossier ; ils montrent seulement que « partir ou rester » n'était pas une alternative abstraite, mais un choix fait au sein des fratries.

Aucune flèche n'est attribuée ici aux Sestier, aux Hortie, aux Vidal ou aux Lauris. Pour eux, les déplacements attestés tiennent dans la carte de la Provence, chapitre suivant.

Sources. [4], [8], [21], [35].

Ce que les personnes ont réellement parcouru



DÉPLACEMENTS INDIVIDUELS Seuls figurent les trajets pour lesquels une même source nomme la même personne en deux lieux.

Traits pleins bordeaux : trajets rapportés par des études (1 : Astruc, emprisonné à Tarascon après le procès de 1421 ; 2 : Léon, mineur à Aix en 1439, retrouvé à Avignon en 1503 sous le nom de Léonard Gros ; 3 : Josse, fils d'Astruc, qualifié de « médecin de Marseille »). Tirets bleus : trajets connus par des arbres citant une thèse ou des relevés (4 : Crescas Vidal, « néophyte de Marseille, marchand d'Apt » ; 5 : Marguerite Estelle, née à Pertuis selon l'arbre, mariée à Apt en 1549). Fond Natural Earth ; 2026.

La carte est volontairement modeste. Antoine de Lauris passe contrat à Marseille en 1590 alors que ses parents sont rattachés à Saint-Cannat : le lieu d'un acte n'est pas forcément celui du domicile, et aucune pièce ne dit qu'il s'est « installé » à Marseille. Il ne figure donc pas ici.

Sources. 1-3 : [1], [24] via [28] et [29]. 4-5 : [25] et [26] via [27].



CHAPITRE III

Apt, 1480 : Salomon devient Jean Hortie

Un nom apparaît, puis un autre. Une historienne les relie. Les arbres en ligne en tirent un père, des titres, une origine. Qu'en reste-t-il après vérification ?

Un nom en cache un autre

Apt, automne 1480. Entre le 8 août et le 12 décembre, un Juif nommé Salomon, dit « de Beaucaire », reçoit le baptême. Il en sort sous le nom de Jean Hortie. La fourchette de dates vient d'une thèse soutenue en 1993 à Paris I par Alain Serval, consacrée aux notables du pays d'Apt ; elle est connue par un arbre qui la cite. **D** L'identification elle-même — Jean Hortie était auparavant Salomon de Beaucaire — est donnée par Danièle Iancu-Agou dans sa conférence de 2014. **B**

Pourquoi « Hortie » ? Un arbre propose qu'il ait emprunté le nom de l'évêque d'Apt, Jean d'Ortigues. Le choix d'un parrain puissant était une manière de se placer sous une protection nouvelle ; mais l'hypothèse n'est pas démontrée ici. **E** Elle a une conséquence immédiate : il existe un autre Jean Hortie, noble, neveu de l'évêque, député de la noblesse. Les deux hommes sont, avertit le même arbre, « souvent confondus ». Or les offices qu'on attribue à notre néophyte — second syndic d'Apt en 1484, 1496 et 1509, député aux États d'Aix en 1486, premier magistrat de la ville en 1505 — pourraient appartenir à l'un comme à l'autre. Tant qu'un acte ne précise pas « Jean Hortie, néophyte » ou « noble Jean Hortie », ces honneurs restent suspendus.

Ce que l'ouvrage collectif de 2005 apporte, d'après les citations relevées (pages 238-239), est d'une autre nature — et d'une grande valeur. Jean Hortie y est dit **neveu de Salvét Léon**, comme l'établissent les testaments de celui-ci en 1455 et 1460. Après 1480, il est qualifié de marchand ; il dicte en 1489 un testament qui révèle « un patrimoine impressionnant ». En 1488, il émancipe son fils Pierre devant notaire et reçoit le titre d'*honorable vir*. L'année suivante, il prend à ferme avec le notaire Elzéar Garin les revenus de la seigneurie de Gordes.

C

Ses trois fils portent l'épithète *nobilis* dès la fin du siècle : l'aîné, marchand, épouse en 1488 une fille de notaire ; le cadet, Manaud, est lui-même notaire à Apt de 1495 à 1505 ; le troisième, Jean, marchand, épouse la fille d'un marchand d'Avignon. En une génération, le converti a installé ses enfants dans la bourgeoisie à prétention noble de la ville. **C**

Sources. [8], p. 426 ; [24], p. 238-239, cité par [28] ; [25] cité par [27]. Fiches consultées le 14 octobre 2026.

III · LA CONTRADICTION

Père ou oncle ? Le cas Salvet

Voici le genre de découverte qui change un arbre. Le dossier familial, comme plusieurs arbres en ligne, donne pour parents à Salomon-Jean « Salvet de Beaucaire » et « Hélène Tegrini ». Un arbre va plus loin et nomme le père « Anthoine Hortie, alias Salvet de Beaucaire », né vers 1396.

Trois objections se lèvent.

La première est documentaire. La seule source précise citée sur la parenté de Jean Hortie fait de lui le *neveu* de Salvet Léon. Un neveu n'est pas un fils. Il est possible qu'un compilateur ait transformé l'oncle en père ; il est possible aussi qu'un autre Salvet ait existé. Mais le seul texte qui parle de Salvet le place un degré à côté.

La deuxième est chronologique. « Hortie » est le nom pris au baptême en 1480. Donner ce nom au père, né vers 1396 et jamais dit converti, revient à faire remonter dans le temps un nom qui n'existait pas encore dans la famille. C'est le signe classique d'une reconstruction.

La troisième est juridique. Elle concerne Hélène Tegrini ; on y reviendra au chapitre VI.

CE QUI EST AFFIRMÉ	RANG	CE QU'IL FAUT EN FAIRE
Jean Hortie = Salomon de Beaucaire avant baptême	B	Retenir.
Conversion entre le 8 août et le 12 décembre 1480, à Apt	D	Retenir sous réserve ; vérifier dans la thèse Servel.
Neveu de Salvet Léon (testaments 1455, 1460)	C	Retenir ; lire les testaments.
Fils de « Salvet de Beaucaire »	E	Suspendre : probable confusion oncle / père.
Fils d'« Anthoine Hortie alias Salvet »	X	Écarter : nom anachronique.
Syndic 1484-1509, député 1486, magistrat 1505	E	Suspendre : risque de confusion avec noble Jean Hortie.
Signataire de la convention de Carpentras en 1276	X	Écarter : homonyme antérieur de deux siècles.
Mort avant le 20 septembre 1513, ou « après 1509 »	D	Fourchette compatible ; chercher l'acte.

Sources. [8], [24] via [28], [25] via [27], [28]. Le rang X ne signifie pas qu'un Salvet n'a jamais été son père : il signifie que la forme présentée est contredite par les éléments réunis.

III · UNE FEMME ENTRE DEUX NOMS

Bonadona, dite Honorade

Le dossier familial appelait l'épouse de Jean Hortie « Honorade de Sestier ». Le nom sonne chrétien ; or le mariage, d'après les sources citées, a lieu *avant le 7 mai 1467*, à Marseille — treize ans avant le baptême du mari. Une fille de médecin juif, mariée à un Juif, avant toute conversion : comment s'appelait-elle alors ?

La réponse surgit d'une citation, attribuée à la page 242 de l'ouvrage collectif de 2005 : Jean Hortie « a épousé, avant le 7 mai 1467, Bonadona, fille de feu Josse Astruc de Sestier, médecin de Marseille. Nous n'avons trouvé trace d'aucune autre épouse, de sorte qu'il semble possible de conclure que Bonadona et Honorade, la femme de Jean Hortie, ne sont probablement qu'une seule et même personne. » **C**

Relisons la prudence de l'auteur : *il semble possible de conclure... probablement*. Le raisonnement est un raisonnement par exclusion — une seule épouse connue sous deux noms, l'un juif, l'autre chrétien. Il est solide si l'on admet que Bonadona a été baptisée à son tour sous le nom d'Honorade, ce qui est vraisemblable mais non prouvé. On retrouve ici la logique de toute la Provence néophyte : il faut deux noms pour suivre une personne, et un acte qui les réunisse.

Cette citation a une portée considérable pour la famille. Elle relie directement le couple d'Apt à la maison d'Aix inventoriée en 1439. Si elle se confirme, Bonadona-Honorade est la **petite-fille d'Astruc de Sestier**, et la question du dossier — « Josse → Honorade, filiation proposée » — passe du rang E au rang C, en attendant la lecture du volume.

SIX ENFANTS CONNUS

La note d'union de l'arbre qui cite l'ouvrage énumère six enfants : Pierre, attesté dès 1468 ; Manaud, notaire, connu de 1468 à 1502 ; Isabelle, mentionnée de 1477 à 1549 ; Anne, dès 1479 ; Jean, mort après 1547 ; Collette, morte avant 1488. Les dates sont des bornes d'attestation, non des naissances. **D**

CE QUE LA CITATION ÉTABLIT

Un mariage avant le 7 mai 1467 ; une épouse nommée Bonadona, fille de Josse de Sestier ; l'absence d'autre épouse connue.

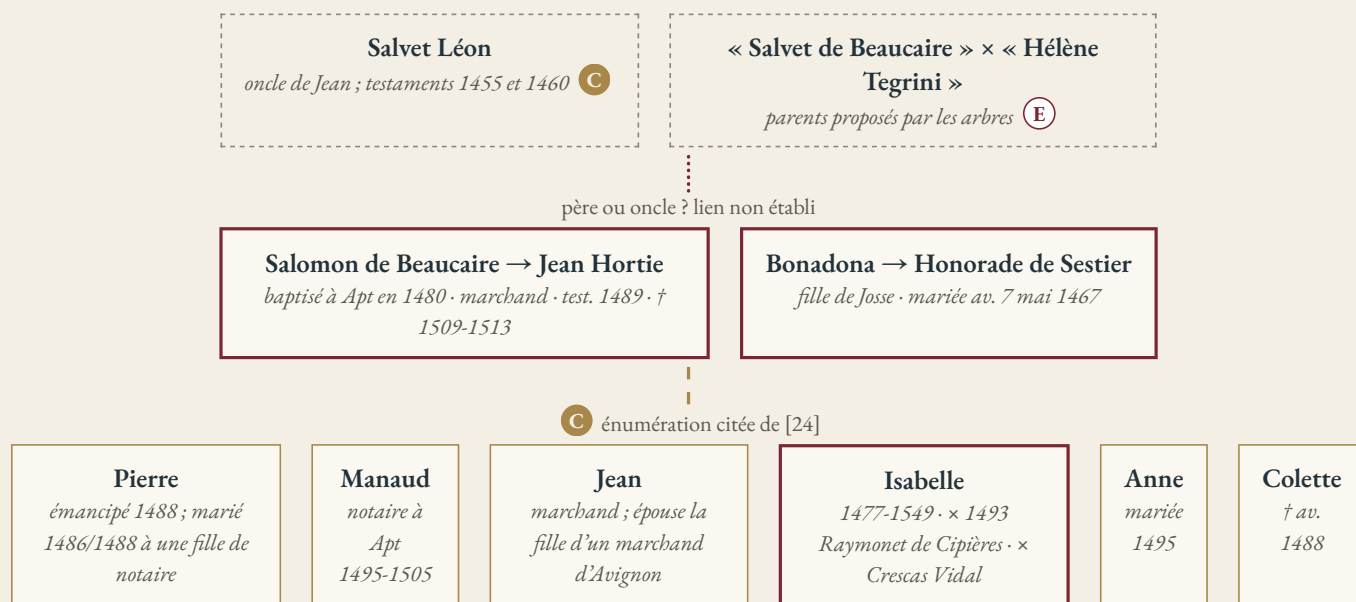
CE QU'ELLE LAISSE INCONNU

La date du baptême de Bonadona ; l'acte où « Honorade » apparaît ; la date de mort de Josse ; le contrat de mariage juif, s'il a été passé devant notaire.

Sources. [24], p. 242, cité par [28] (fiche « Bonavade Honorade de Sestier », consultée le 14 octobre 2026). Énumération des enfants : même fiche. Formes « Bonadava, Bonadone, Bonadova » relevées dans l'index des noms de Geneanet : variantes de saisie.

III · ARBRE PARTIEL

La maison Hortie d'Apt



ÊTRE MARCHAND ET NOTABLE À APT VERS 1490

MILIEU — ET NON BIOGRAPHIE

Ce qui suit décrit les activités d'un marchand aisé d'une petite ville épiscopale de Provence. Seuls les faits signalés par un rang concernent personnellement Jean Hortie.

Apt compte alors quelques milliers d'habitants, un évêque, un chapitre, un marché régional entre Luberon et monts de Vaucluse. Le marchand y achète et revend draps, laine, grains, cuirs ; il prête, il prend à ferme des revenus — dîmes, droits seigneuriaux, péages —, il achète des rentes. Prendre à ferme la seigneurie de Gordes avec un notaire, comme Jean Hortie en 1489, c'est avancer au seigneur une somme fixe et se rembourser sur les redevances des habitants : une affaire de capital et de confiance. C

La petite communauté juive d'Apt — une vingtaine de personnes mentionnées par les notaires en 1460 et 1480 selon une synthèse citée par l'arbre — vivait près de la place du Postel, où se trouvait la synagogue. Le néophyte en sort par le baptême ; ses fils entrent dans le notariat et dans l'alliance des familles de robe. Le pouvoir change de visage : il faut désormais des parrains, des titres, des épithètes. *Honorabilis*, puis *nobilis* : les mots du notaire mesurent l'ascension.

Sources. [24] via [28] ; [25] via [27] (mariages de 1486, 1491, 1493, 1495) ; [8] ; [23] pour la rue de la Juiverie d'Apt aujourd'hui.



CHAPITRE IV

Vidal, Provence, Provençal : un nom qui se traduit

Un néophyte de 1491 prend un nom qui dit la province entière. Ses descendants le portent en bourgeois d'Apt. C'est sur cette branche que l'arbre familial a greffé François de Lauris.

Le néophyte de 1491

Apt, entre le 25 janvier et le 28 avril 1491. Un Juif nommé Crescas Vidal est baptisé. Il prend le nom d'Elzéar — celui d'un saint provençal, Elzéar de Sabran, très honoré dans le pays d'Apt — et le surnom « de Provence ». La thèse d'Alain Serval, citée par un arbre, le qualifie de « néophyte de Marseille, marchand d'Apt ». **D**

Le nom de baptême n'est pas un hasard de l'état civil. Choisir Elzéar à Apt, c'est s'abriter sous un patron local ; choisir « de Provence », c'est revendiquer l'appartenance au pays au moment même où celui-ci se ferme aux Juifs. Mais ce sens-là, c'est nous qui le lisons : aucun document ne nous dit ce que pensait Crescas. On s'en tiendra à l'observation.

Son père est donné comme « Salmié, alias Marbotin de Provence, dit Provençal, Vidal ». Cette accumulation suggère que lui aussi aurait changé de nom — mais rien ne le date. Une sœur, « Lunetta, alias Jeanne de Provence », suit la même logique : un prénom juif, un prénom chrétien, un surnom commun. **D**

Le même arbre donne à Crescas deux unions : l'une avec Catherine Fabre, dont naît un fils, Reymonet Provence, attesté vers 1512 ; l'autre avec Isabelle Hortie, la fille de Jean et de Bonadona. Un troisième homonyme pour notre enquête, donc : une « Fabre » à Apt vers 1500, sans lien établi avec les Fabre de Rognes.

ISABELLE, DEUX FOIS MARIÉE

Isabelle Hortie épouse d'abord, en 1493, Raymonet de Cipières, selon la thèse Serval. **D** Elle devient ensuite la femme de Crescas-Elzéar, de qui naissent Catherine, attestée de 1504 à 1574, et Claude, mentionné à partir de 1512. L'ordre des mariages n'est pas explicite ; un veuvage entre 1493 et 1504 est vraisemblable. Crescas meurt avant 1512.

UNE INCOHÉRENCE À RÉSOUDRE

L'arbre fait naître Crescas « avant 1465, à Apt », tout en le disant « néophyte de Marseille ». Les deux ne s'excluent pas — on peut naître à Apt et vivre à Marseille —, mais la naissance à Apt semble déduite du lieu de baptême. Une date « née avant » n'indique jamais un lieu.

Sources. Fiches « Crescas alias Elzéar de Provence Vidal » et « Isabelle Hortie », arbre « robertrey » [27], qui cite [25] ; consultées le 14 octobre 2026. Rang D : la thèse n'a pas été lue.

Claude Provençal et ses deux Marguerite

Claude Provençal, fils de Crescas-Elzéar et d'Isabelle Hortie, est marchand et bourgeois d'Apt. Il est mentionné à partir de 1512 et meurt avant 1598. Trois actes jalonnent sa vie dans les sources réunies.

Un premier mariage, avant 1549, avec Marguerite d'Oraison, morte avant cette date. Le nom d'Oraison est celui d'une famille noble de Haute-Provence ; l'alliance, si elle se confirme, dirait beaucoup de l'intégration des petits-enfants de néophytes. **D**

Un contrat de mariage, passé à Apt le 28 mars 1549, avec Marguerite Estelle, née avant 1533 à Pertuis, fille de Marc Estelle et d'Élyse Eyral, tous deux morts avant 1549 ; un April Eyral, oncle maternel, apparaît dans le même contexte. La source citée est le relevé « Notariat du Pays d'Aigues » de Chantal Berthelot, aux Archives de Vaucluse. Le 28 mars tombe après le 25 mars : quel que soit le style de datation de l'année employé par le notaire, le millésime 1549 n'est pas en cause. **D**

Un testament, à Apt, le 8 octobre 1588, cité par la thèse Servel. **D** C'est l'acte le plus précieux pour nous — on verra pourquoi au chapitre suivant.

TREIZE ENFANTS, ET PAS UN FRANÇOIS

L'arbre donne au couple Provençal-Estelle treize enfants : Honorade (1554), Catherine (attestée en 1559), Fleurie ou Florimonde (1560), Blanche (1562), Charles (1564), Isabeau (1565), Valère (1568), Alexandre (attesté en 1569), Jean-Jacques (1571), Louis (1574), Pierre (1576), Marguerite (morte en 1610) et Anthoine (mort après 1587). Le prénom de l'arrière-grand-mère, Honorade, revient sur la fille aînée ; celui d'Isabelle sur Isabeau. La mémoire familiale se lit aussi dans les prénoms.

Aucun François. Et le premier enfant connu naît cinq ans après le contrat.

Sources. Fiches « Claude Provençal » et « Marguerite Estelle (1) », arbre « robertrey » [27] ; contrat d'après [26] ; testament d'après [25]. Les dates des enfants sont celles de l'arbre ; elles mêlent naissances et premières mentions.

IV · PERTUIS

Marc Estelle, apothicaire

Le dossier familial fait de Marc Estelle un apothicaire de Pertuis. L'arbre consulté le donne seulement pour père de Marguerite, mort avant 1549. Le métier reste donc à confirmer par un acte. **E** Mais il vaut la peine de dire ce qu'il impliquerait.

MILIEU — ET NON BIOGRAPHIE

Description du métier d'apothicaire dans une petite ville de Provence au XVI^e siècle, sans rien affirmer de la boutique de Marc Estelle.

L'apothicaire tient boutique. Il vend des drogues simples — plantes, racines, gommes, minéraux —, et prépare les compositions prescrites par les médecins : sirops, électuaires, onguents, emplâtres. Il est aussi épiciier au sens ancien : sucre, épices, cire, confiseries, papier. Sa boutique est un capital immobilisé — pots de faïence, mortiers de bronze, balances, alambics, réserves coûteuses — que l'inventaire après décès permet souvent de compter pièce à pièce.

Le métier est réglementé : apprentissage, examen devant les médecins et les maîtres, visites des boutiques pour vérifier la qualité des remèdes. L'apothicaire est souvent créancier de ses clients, qui paient à l'année ; ses livres de comptes et ses reconnaissances de dettes le rendent visible chez le notaire. Il fréquente les médecins, les notaires, les marchands : c'est un notable de petite ville.

Pertuis, sur la Durance, est alors une ville du comté de Provence, carrefour entre le pays d'Aix et le Luberon. Marier sa fille à un bourgeois d'Apt, dont la famille est issue de néophytes de deux générations, n'a rien d'in vraisemblable : ces milieux se côtoyaient. Mais rien n'autorise à conclure de la seule terminaison du nom « Estelle » à une origine juive, ni à un lien avec les Estienne d'Aix.

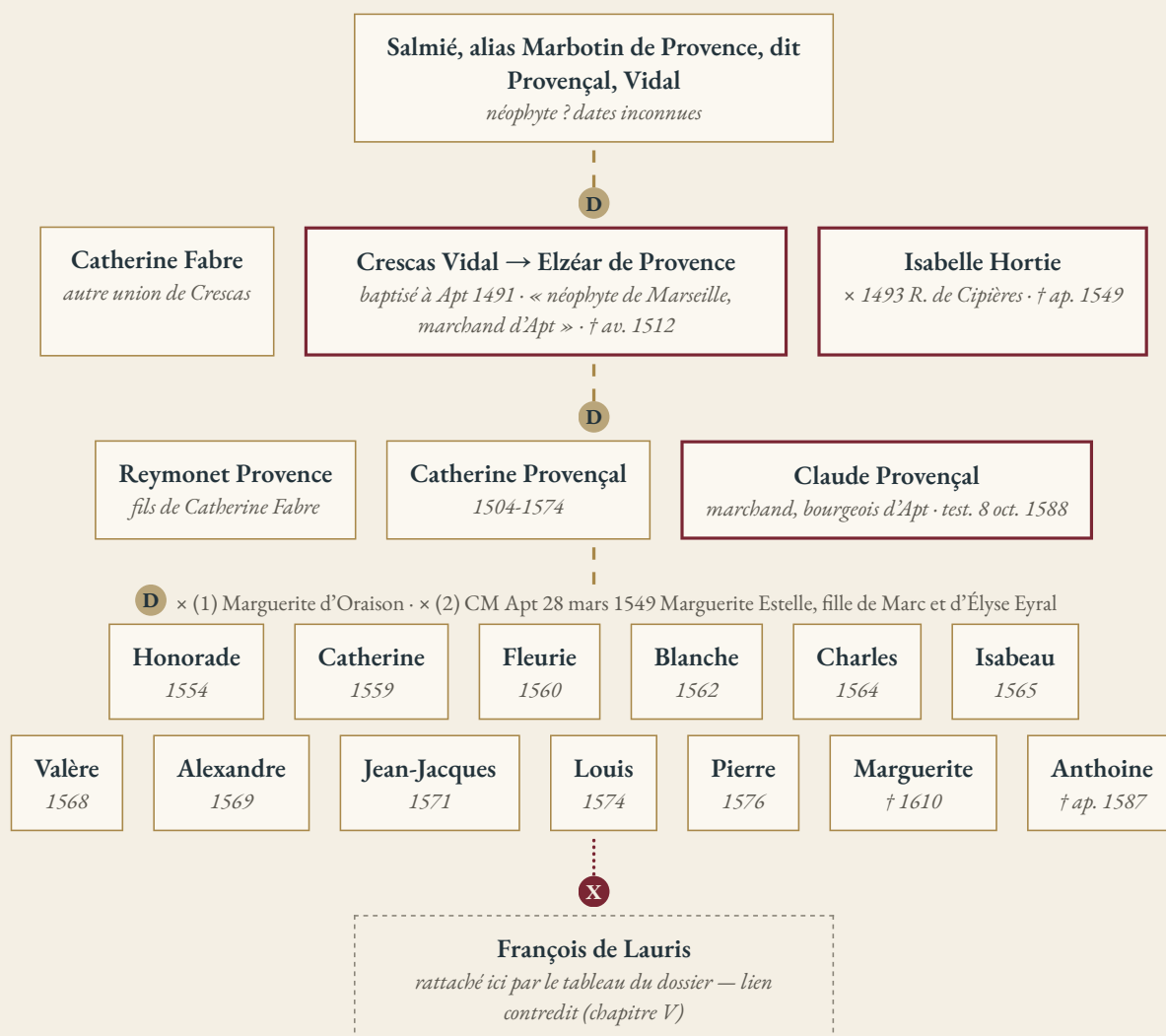
CE QUE L'ENQUÊTE ATTEND

Le contrat de 1549 doit nommer les parents de la mariée, ses témoins, sa dot, peut-être le métier du père défunt. C'est la prochaine pièce à lire, aux Archives de Vaucluse, dans les minutes des notaires d'Apt ou du pays d'Aigues.

Sources. Métier : dossier [D], non confirmé. Parents : [27] d'après [26]. Description du métier : synthèse générale, sans application individuelle.

IV · ARBRE PARTIEL

De Crescas à Claude



Sources. [27], d'après [25] et [26]. Toutes les dates sont des bornes d'attestation, sauf indication contraire.



CHAPITRE V

Saint-Cannat, Rognes, Marseille : la rupture Lauris

Le cœur de l'enquête. Une date de contrat, une date de dot : neuf ans d'écart suffisent à défaire un raccord. Et à poser enfin la bonne question.

Neuf ans trop tard

Claude Provençal × Marguerite Estelle

contrat de mariage, Apt, 28 mars 1549



François de Lauris × Eynes Fabre

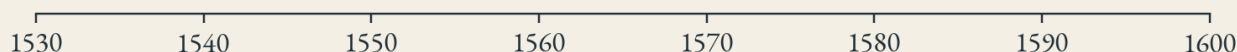
11 dates connues pour les 13 enfants relevés (1554-1576) — aucun François

reconnaissance de dot,
Rognes, 16 nov. 1558

accord et
quittance, 1584
CM d'Antoine,
26 déc. 1590



9 ans et 8 mois : un fils né de ce mariage aurait eu au plus 8 ans en 1558



GRAPHIQUE D'ANALYSE

Deux chronologies incompatibles. En haut, le couple Provençal-Estelle : contrat de mariage du 28 mars 1549 ; onze dates connues pour treize enfants, de 1554 à 1576. En bas, le couple Lauris-Fabre : reconnaissance de dot du 16 novembre 1558 à Rognes, accord et quittance de 1584, contrat de mariage du fils Antoine en 1590. Création éditoriale, 2026, d'après [27], [26], [25] et le dossier [D].

Le tableau du dossier familial était net : François de Lauris, fils de Claude Provençal et de Marguerite Estelle. La note 2 du même dossier disait le contraire : « Parents non identifiés ». La première édition avait suivi la note, sans pouvoir expliquer la contradiction. On le peut désormais.

Le 16 novembre 1558, à Rognes, devant le notaire Jean Simon, François de Lauris reconnaît la dot d'Eynes Fabre. Pour reconnaître une dot, il faut être marié — ou sur le point de l'être — et juridiquement capable d'engager ses biens. Or le contrat de mariage de Claude Provençal et de Marguerite Estelle date du 28 mars 1549. Un fils né de ce mariage aurait eu, au mieux, huit ans en 1558. Et l'aîné connu du couple n'est attesté qu'en 1554.

La filiation, telle qu'elle est écrite, est donc impossible. **X**

CE QUE LE CALCUL ÉTABLIT

François de Lauris ne peut pas être fils de Claude Provençal et de Marguerite Estelle.

CE QU'IL NE DIT PAS

Qui sont ses parents. Il n'exclut pas, en théorie, un fils d'un premier lit de Claude — mais aucun indice ne va dans ce sens, et François n'est jamais nommé Provençal.

Sources. Dot de 1558 : AD13, 420 E 53, f° 221, cote transmise par [D], minute non lue **C**. Contrat de 1549 : [26] via [27] **D**. La conclusion vaut tant que la date de 1549 n'est pas démentie par l'acte lui-même.

Provincial, Provençal : la piste d'un mot

Une erreur généalogique a presque toujours une cause, et la trouver aide à ne pas la reproduire. Le dossier en livre peut-être la clé, dans une phrase que la première édition avait citée sans la souligner : « Une autre piste évoque Antoine Lauris *ou Provincial* et Marguerite Colomb dans des actes des années 1530. »

« Provincial » : le mot est tout proche de « Provençal ». Qu'un compilateur ait rencontré un Lauris alias Provincial à Saint-Cannat ou à Rognes, puis cherché des « Provençal » dans les arbres en ligne, et l'on obtient en deux clics une greffe sur la famille bourgeoise d'Apt — avec, au bout, des néophytes, une bibliothèque hébraïque et une maison de médecins juifs d'Aix. C'est une hypothèse sur la genèse de l'erreur ; ce n'en est pas une sur les ancêtres. **(E)**

Elle a un intérêt pratique : elle remet au centre le couple Antoine Lauris, alias Provincial, et Marguerite Colomb, des années 1530. Leur fils Jean de Lauris est mentionné ; le dossier précise qu'aucun acte ne rattache François à ce Jean. Un deuxième fils ? Rien ne l'indique encore. Mais la génération est exactement celle qu'il faudrait : un couple actif vers 1530 peut avoir un fils marié vers 1558.

CE QUE L'ACTE DE 1558 PEUT ENCORE DIRE

Une reconnaissance de dot — on dit aussi « confession de dot » en Provence — n'est pas un contrat de mariage. Le mari y déclare avoir reçu tout ou partie des biens promis ; il les « reconnaît » sur ses propres biens pour garantir leur restitution. L'acte nomme souvent celui qui verse : le père de l'épouse, son frère, sa mère veuve. Il nomme parfois, plus rarement, le père du mari, s'il intervient ou s'il cautionne. Le notaire indique les témoins, choisis dans l'entourage. Relire le folio 221 du registre 420 E 53, c'est peut-être lire le nom du père de François.

L'ACTE LE PLUS PROMETTEUR : UN TESTAMENT DE 1588

Si l'on voulait éprouver jusqu'au bout le raccord Provençal, une pièce suffirait : le testament de Claude Provençal, Apt, 8 octobre 1588, cité par la thèse Serval. François meurt avant le 21 février 1584. S'il avait été fils de Claude, ses enfants — Antoine, peut-être Honoré — devraient figurer parmi les héritiers, au moins comme petits-enfants représentant leur père. Leur absence confirmerait la rupture ; leur présence la renverserait.

Sources. [D], tel que cité dans la première édition (note 2, p. 6 du dossier). [25] via [27] pour le testament. Pratique notariale : connaissance générale des actes dotaux provençaux, sans application individuelle.

Lire la note sous le tableau

2 François de LAURIS, né vers 1540, Saint-Cannat, Bouches-du-Rhône, France, décédé avant le 21 février 1584. Parents: **4** et **5**. [Note 2].

... Avec...

3 Eynes FABRE, née vers 1540, Saint-Cannat, Bouches-du-Rhône, France, décédée après 1590. Parents: **6** et **7**. [Note 3].

FAC-SIMILÉ DU DOSSIER FAMILIAL

Tableau, p. 1 : François est renvoyé aux parents n° 4 et 5, c'est-à-dire Claude Provençal et Marguerite Estelle.

Parents non identifiés. Aucun acte ne le rattache à Jean MARIN/MAURIN alias de LAURIS, à Jean de LAURIS fils d'Antoine et de Marguerite COLOMB, aux Lauris d'Eyguières ou aux coseigneurs de Valbonnette. La naissance vers 1540 est une ancienne estimation de fredep83, non une date prouvée. Profession personnelle non établie.

Honoré, fils de François et d'Agnès FABRE (CM 9 novembre 1599, Aix, 309 E 1035, f° 696), puis d'Aynette FABRE (CM 5 juin 1613, 306 E 725, f° 1254), est probablement un autre fils : identification à confirmer. Michel de LAURIS n'est pas rattaché par une filiation explicite. Relevés consultés ; minutes originales non lues.

FAC-SIMILÉ DU DOSSIER FAMILIAL

Note 2, p. 6 : « Parents non identifiés. » La note écarte aussi Jean Marin ou Maurin alias de Lauris, Jean de Lauris fils d'Antoine et de Marguerite Colomb, les Lauris d'Eyguières et les coseigneurs de Valbonnette ; elle signale Honoré, fils de François et d'Agnès Fabre selon un contrat de 1599, comme probable autre fils.

Le dossier contenait donc déjà sa propre correction. La seconde édition l'appuie désormais sur une démonstration : la date du contrat de 1549 rend impossible ce que la note refusait par prudence.

La note signale aussi un frère probable d'Antoine : **Honoré**, dit fils de François et d'Agnès Fabre dans son contrat de mariage du 9 novembre 1599, à Aix (AD13, 309 E 1035, f° 696), puis d'Aynette Fabre dans un autre contrat du 5 juin 1613 (306 E 725, f° 1254). Agnès, Aynette, Eynes : trois formes du même prénom provençal, peut-être de la même femme. Si l'identification se confirme, les deux contrats d'Honoré sont deux nouvelles chances de lire le nom de son grand-père paternel. 

Sources. Fac-similés extraits du dossier familial [D], tels que reproduits dans la première édition ; ils documentent sa contradiction interne et ne sont pas des archives notariales. Cotes transmises par [D], minutes non lues.

V · LE COUPLE

François de Lauris et Eynes Fabre

Ôtons le pont imaginaire ; il reste un couple réel, attaché à trois actes notariés précis. C'est peu, et c'est beaucoup : c'est le premier niveau solide de toute la branche.

DATE	ACTE	COTE TRANSMISE	RANG
16 nov. 1558	Reconnaissance de dot de François de Lauris à Eynes Fabre, notaire Jean Simon, Rognes	AD13, 420 E 53, f° 221	C
1584	Accord et quittance associant François (mort avant le 21 février 1584) et Eynes	AD13, 420 E 187, f° 144 et 549	C
26 déc. 1590	Contrat de mariage d'Antoine de Lauris, menuisier, et de Catherine Bremond, Marseille	AD13, 380 E 84, f° 828	C
9 nov. 1599	Contrat de mariage d'Honoré, dit fils de François et d'Agnès Fabre, Aix	AD13, 309 E 1035, f° 696	C

UNE AUTRE AYNES FABRE

Ici l'enquête apporte une alerte nouvelle. Dans l'index collaboratif des actes notariés de Rognes, établi par Josie Bolander, on trouve un contrat de mariage du 29 janvier 1532 : Anthoine Caulanier épouse **Aynes Fabre**, fille de feu Anthoine. C Ce n'est pas notre Eynes — son père est Anthoine, et non Benoît, et la date est trop haute d'une génération. Mais elle prouve qu'à Rognes, le couple prénom-nom « Aynes Fabre » n'est pas unique. Toute filiation Fabre devra donc reposer sur un acte qui nomme le père, et non sur la seule identité des noms.

LES FABRE DE ROGNES

Les relevés du dossier donnent Benoît Fabre pour père d'Eynes ; une Boyer — Jeanne selon le dossier — n'est qu'une mère candidate. Plus haut, Barthélemy Fabre et Catherine Arquier, puis des Decanis, sont proposés à titre conditionnel. E L'index Bolander, qui couvre les registres de Rognes de 1420 à 1601, est l'outil tout désigné pour vérifier ces générations : un contrat de mariage de Benoît, un testament, une tutelle.

Sources. [D] ; index Geneanet des relevés de Rognes, AD13, 420 E 24, CM du 29 janvier 1532 [32], consulté le 14 octobre 2026. Les formes Eynes, Aynes, Agnès, Aynette sont des variantes d'un même prénom.

Qui étaient les parents de François ?



HYPOTHÈSES ARGUMENTÉES

Aucun trait de cette carte n'est une migration attestée. *A : l'origine beaucairoise prêtée à Salomon par son surnom. B : la possibilité que le nom « de Lauris » vienne du village de Lauris, sur la Durance. C : la proximité géographique de Saint-Cannat avec les Lauris nobles de Lambesc et de Mallemort. Fond Natural Earth ; 2026.*

Les Lauris de Lambesc. À quelques kilomètres de Saint-Cannat, une famille noble de Lauris tient le fief des Taillades : Honoré de Lauris, écuyer, en est seigneur en 1522, fils de Ferrin, mort après 1518 ; Claude de Lauris (1571-1657) sera seigneur de Valbonnette et des Taillades. Ce sont les « coseigneurs de Valbonnette » que la note du dossier écarte faute d'acte. **C** Voisinage n'est pas parenté.

Mallemort. Une hypothèse examinée dans les recherches familiales fait de François un fils prédécédé d'Alexis de Lauris, écuyer de Mallemort, dont le testament daterait de 1569. **E** Ce testament est précisément l'acte capable de trancher : un testateur nomme ses enfants vivants et les enfants de ses enfants morts. Si Antoine et Honoré y figurent, l'hypothèse devient preuve.

Lauris ou Provincial. Le couple Antoine Lauris alias Provincial et Marguerite Colomb (années 1530) reste le candidat chronologiquement le mieux placé, sans aucun acte encore. **E**

Le village. « De Lauris » peut simplement dire « venu de Lauris ». Un menuisier n'a pas besoin d'ancêtres nobles pour porter la particule : au XVI^e siècle, elle marque souvent une provenance. **E**

Sources. GénéProvence, « Histoire du domaine des Taillades » [33] ; [D] ; notes de recherche familiales pour Alexis de Lauris.

Antoine, menuisier à Marseille

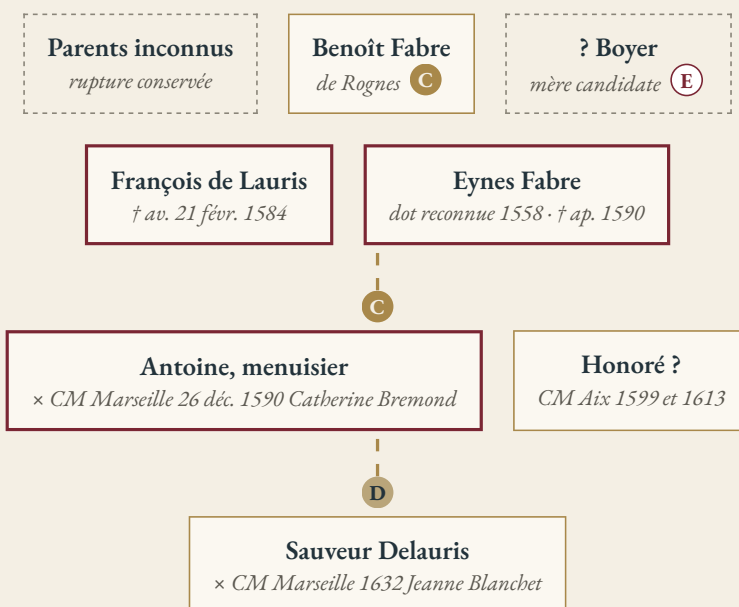
Le 26 décembre 1590, Antoine de Lauris, menuisier, passe contrat de mariage à Marseille avec Catherine Bremond. Il est le premier de la lignée dont on connait le métier. Ce n'est pas un médecin lettré ni un marchand anobli ; c'est un homme de l'établi.

Milieu — et non biographie. Seuls le contrat et sa date concernent personnellement Antoine.

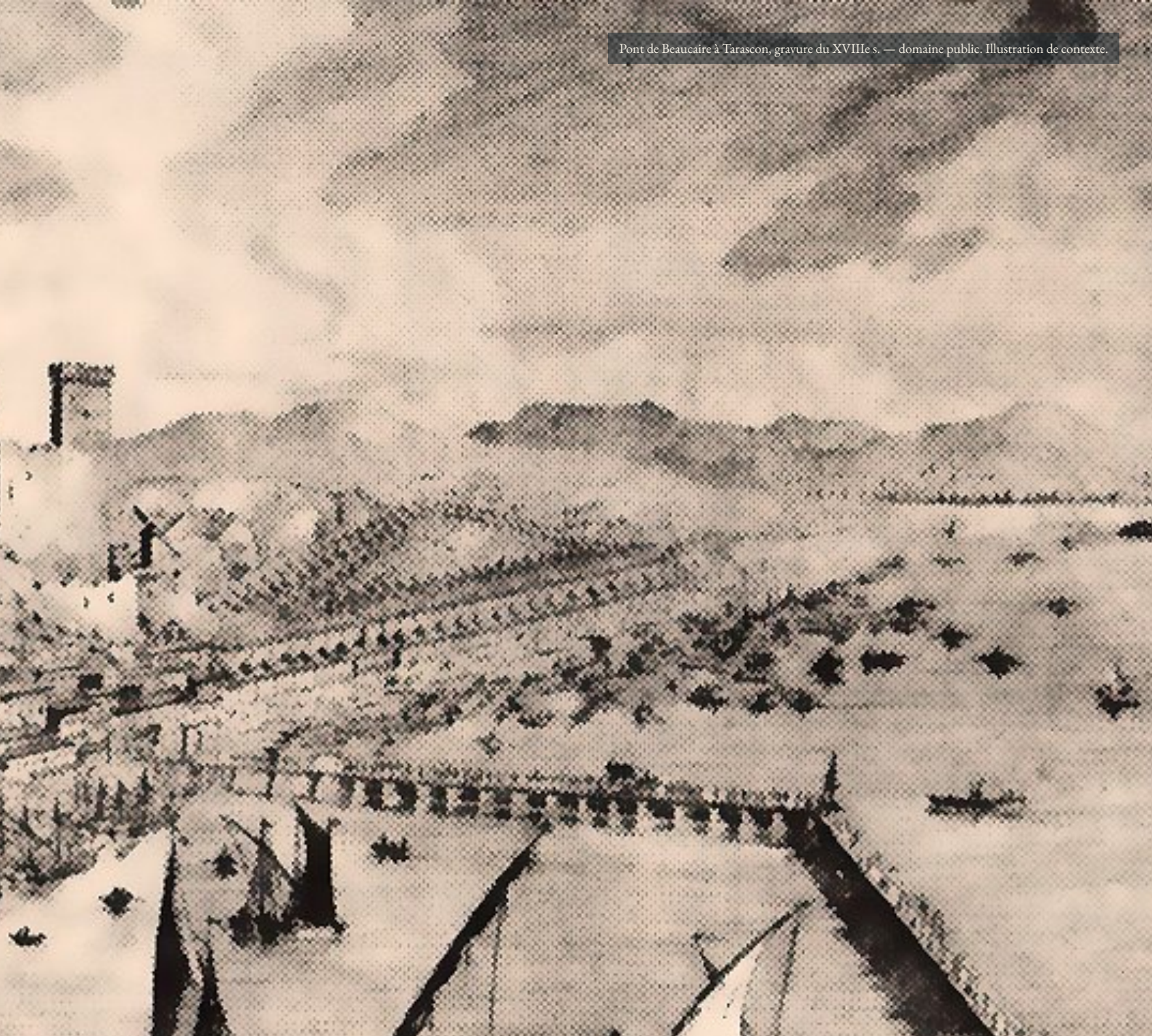
Le menuisier travaille le bois « menu », par opposition au charpentier : portes, volets, fenêtres, lambris, coffres, tables, bancs, lits, parfois des boiseries d'église. Il a appris le métier par un contrat d'apprentissage passé devant notaire, souvent de trois à cinq ans, logé et nourri chez un maître. Ses outils — varlopes, rabots, scies, ciseaux, vilebrequins — figurent dans les inventaires et les contrats : ils sont son capital. Le bois vient par mer ou par la Durance ; à Marseille, le port et l'arsenal font vivre tout un monde d'artisans du bois.

Décembre 1590 n'est pas un mois paisible. La Provence est en pleine guerre de la Ligue ; Marseille, ligueuse, refuse Henri IV, roi protestant. Quelques semaines plus tard, en février 1591, Charles de Casaulx prend le pouvoir consulaire et tiendra la ville jusqu'en 1596. Se marier, c'est alors parier sur l'avenir dans une ville fermée, chère, menacée. Le contrat dotal, avec sa liste de biens et ses garanties, est aussi une assurance contre l'incertitude.

Ce que le contrat pourra dire : l'âge d'Antoine, la présence de sa mère Eynes, alors vivante, les témoins, la dot de Catherine, le domicile du mari. Viendra ensuite Sauveur Delauris, qui épouse Jeanne Blanchet à Marseille en 1632 selon les recherches familiales.



Sources. [D] ; notes de recherche familiales pour 1632. Contexte marseillais : histoire générale de la Ligue en Provence.



CHAPITRE VI

Lucques ? L'énigme des Tegrini

*Une grand-mère italienne, fille d'un changeur lucquois : la tradition est belle. Elle n'a aucune source.
Et elle se heurte à la loi de son temps.*

VI · L'EXAMEN

Une tradition sans source

Le dossier familial attribue à Henri Tegrini une origine lucquoise et des activités de change ou de banque ; il en fait le père d'Hélène, épouse de Salvat de Beaucaire et mère de Salomon. Les arbres consultés donnent Hélène « née vers 1401, à Apt » ; ils ne citent, pour elle, que d'autres arbres. **(E)**

Il faut d'abord saluer une intuition : il existe bien, à Lucques, une famille Tegrini, de premier plan. L'humaniste Niccolò Tegrini (1448-1527), juriste formé à Bologne, diplomate de la république de Lucques puis archidiacre de la cathédrale, a écrit une célèbre vie de Castruccio Castracani ; son nom s'écrit aussi, en latin, *Tygrinus* ou *Tigrinus*. Un compilateur rencontrant « Tegrini » a pu y voir un nom lucquois. **(B)**

Mais l'hypothèse se heurte à trois difficultés.

Le droit. Au début du XVe siècle, un mariage entre une chrétienne et un Juif est impossible en Provence : interdit par l'Église, puni par le pouvoir comtal — on a vu Astruc de Sestier emprisonné pour une simple liaison. La fille d'un changeur chrétien de Lucques ne peut avoir épousé Salvat, Juif, vers 1425.

Le prénom. Hélène est un prénom chrétien. Les femmes juives de Provence portent alors des noms comme Bonadona, Mossone, Régine, Astrugue, Douce, Bellete. Si la grand-mère de Salomon s'était appelée Hélène, elle aurait été chrétienne — ce qui ramène à la difficulté précédente — ou ce prénom serait celui d'un baptême postérieur dont on n'a aucune trace.

Le père. On a vu que la seule source précise sur la parenté de Jean Hortie le fait neveu de Salvat Léon. Si Salvat n'est pas le père, Hélène n'est pas la mère.



HYPOTHÈSE NON RETENUE

Lucques et la Provence. La flèche pointillée signale une origine attribuée, non un déplacement attesté. Fond Natural Earth ; 2026.

Sources. [28] (fiche « Hélène Tegrini », consultée le 14 octobre 2026) ; notice Tygrinus/Tegrini, Bodleian TEXT-inc [34] ; [29] pour le procès de 1421.

VI · CHANGER L'OR

Le changeur, figure de contexte

MILIEU — ET NON BIOGRAPHIE

Cette page décrit le métier de changeur et la présence marchande toscane en Provence. Elle n'est pas une biographie d'Henri Tegrini, dont l'existence même n'est pas documentée ici.

Le changeur est d'abord un homme de la balance. Dans un monde où circulent florins de Florence, ducats de Venise, gros tournois, monnaies comtales et papales, il pèse les pièces, en vérifie l'aloi, les échange contre une commission. Il reçoit des dépôts, avance de l'argent, transfère des sommes d'une place à l'autre par lettre de change. Les Toscans — Florentins, Siennois, Lucquois — dominent ce commerce de l'argent dans tout l'Occident depuis le XIII^e siècle ; Avignon, ville des papes, en a été l'un des grands centres.

Lucques, au XIV^e et au XV^e siècle, est une ville de soie et de banque. La compagnie des Guinigi, dont l'un fut seigneur de la ville au début du XV^e siècle, a des correspondants dans toute l'Europe. Qu'un Lucquois se soit établi en Provence n'aurait rien d'étonnant. Ce qui serait étonnant, c'est qu'il ait marié sa fille à un Juif.

Une autre explication mérite d'être gardée ouverte : le nom aurait pu être porté par une famille juive, ou être le surnom d'origine d'une famille juive venue d'Italie. Les communautés juives italiennes et provençales échangeaient hommes, livres et capitaux. Mais une telle famille resterait à trouver dans un acte. Tant qu'elle ne l'est pas, la carte ne trace aucune flèche de Lucques vers Apt.

VERDICT PROVISOIRE

ÉLÉMENT	RANG	DÉCISION
Famille Tegrini à Lucques aux XV ^e -XVI ^e siècles	B	Réelle, sans lien démontré avec la Provence du dossier.
Henri Tegrini, changeur lucquois	E	Non documenté ; ne pas raconter comme un fait.
Hélène Tegrini, épouse de Salvat, mère de Salomon	X	Écarter dans sa forme actuelle (droit, prénom, filiation).

Sources. [34] ; synthèses générales sur le commerce toscan ; Guinigi : recherche bibliographique sur les libri della famiglia Guinigi (Univ. de Vérone). Raisonnement critique propre à cette édition.



CHAPITRE VII

Le parallèle d'Estienne d'Orves

Une famille néophyte d'Aix devient, en un siècle et demi, une maison de robe. Ses généalogies se contredisent pourtant sur le frère dont elle descend. Comparer, ce n'est pas apparenter.

Gabriel Cohen et ses fils

Aix, fin du XVe siècle. Gabriel Cohen et sa femme Joye — Joyce — de Verdenia ont trois fils : Jacob, Peres et Josse. Danièle Iancu-Agou a étudié leurs mariages juifs, célébrés en 1488, 1498 et 1500, dans une contribution publiée en 2006. Puis vient le baptême : Jacob devient Claude Estienne, Peres devient Honoré — ou Honnorat —, Josse devient Jean ; leur mère prend le nom de Marie Estienne. La synthèse de 2014 situe ces conversions en septembre 1501, au moment de l'expulsion. **B**

Le contraste avec Jean Hortie est instructif. Lui se convertit en 1480, à un moment où rien ne l'y oblige encore légalement ; les fils Cohen se marient selon le rite juif jusqu'en 1500, puis passent au baptême quand l'alternative devient : partir ou rester chrétien. Les dates ne disent pas les consciences ; elles disent la pression. Il serait aussi injuste de juger les uns sincères et les autres opportunistes que de faire de tous des héros ou des renégats.

UNE GÉNÉALOGIE QUI SE CONTREDIT

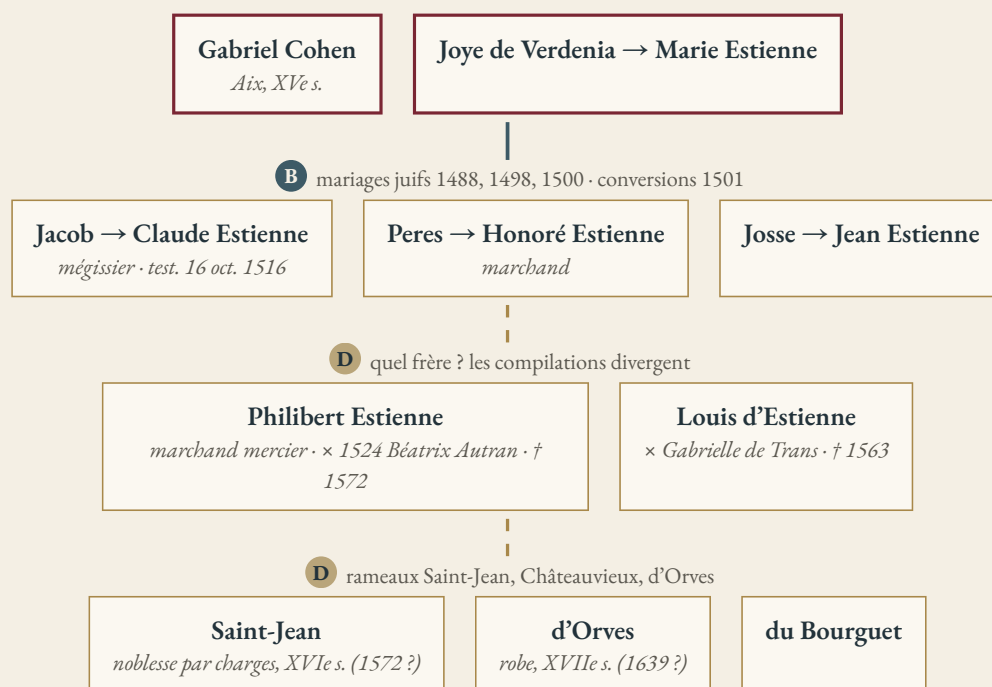
Les compilations disponibles en ligne — Geneawiki et ses versions successives — ne s'accordent pas sur l'essentiel : **quel frère est l'auteur de la branche d'Orves ?** Plusieurs versions, se réclamant de l'ouvrage de 2005, attribuent la descendance Saint-Jean et d'Orves à Peres-Honoré, et la branche du Bourguet à Jacob-Claude. Une autre section de la même page fait de Claude Estienne le père de Philibert, bourgeois et marchand mercier à Aix, né vers 1500, mort le 31 mai 1572, marié le 15 mai 1524 à Béatrix Autran — lignée que d'autres rattachent ensuite aux Saint-Jean. **D**

Un détail trahit la confusion : Honoré Estienne aurait été élu consul d'Aix et procureur du pays en 1560. Un homme marié selon le rite juif en 1498 aurait eu près de quatre-vingt-dix ans. Il s'agit très probablement d'un homonyme de la génération suivante. Même les familles qui ont eu les moyens de faire écrire leur histoire n'échappent pas aux télescopages.

Claude Estienne, mégissier — c'est-à-dire préparateur de peaux fines — teste à Aix le 16 octobre 1516 ; l'ouvrage de 2005 en fait état. **C** Le métier compte : la famille ne sort pas de la banque mais de l'artisanat et du commerce des cuirs.

Sources. [8], p. 427 ; [31] (titre et dates des mariages, contribution non lue) ; [16] dans ses versions consultées le 14 octobre 2026 ; [24], p. 263, cité par [16].

Deux récits des origines



RÉCIT NOBILIAIRE ANCIEN	RECHERCHE HISTORIQUE
Une transcription en ligne du <i>Nobiliaire de Provence</i> rassemble plusieurs familles Estienne et cherche à les rattacher à une ascendance noble plus ancienne.	Les travaux sur les néophytes identifient l'origine dans une famille marchande juive d'Aix, convertie en 1501.
Ancienneté supposée, alliances flatteuses, homonymies réunies.	Actes notariés datés : mariages juifs, testaments, contrats.
Dates de noblesse souvent reprises (1572, 1639) sans les actes de charge.	Les dates d'office restent à vérifier dans les registres du Parlement et de la Cour des comptes.

Le contraste ne doit pas devenir un soupçon systématique contre toute généalogie noble. Chaque lien répond de ses propres actes. Ici, la recherche a simplement rendu à une famille une histoire plus vraie, et plus étonnante, que celle qu'elle s'était donnée.

Sources. [8], [16], [17], [31]. Les dates de 1572 et 1639 sont des repères de compilation.

Ce qu'un blason permet de dire



*Dessin héraldique contemporain, 2026.
Ni sceau, ni reproduction ancienne.*

Blasonnement. De gueules, à la bande d'or, accompagnée en chef d'un gland d'or vêtu, tigé et feuillé, et en pointe d'un besant d'or ; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.

La description vient de la littérature nobiliaire — la transcription consultée du *Nobiliaire de Provence* et les armoriaux du XIX^e siècle — attribuée aux branches Saint-Jean et d'Orves. La date de première adoption n'est pas connue. Le « chef cousu » désigne un chef d'émail posé sur un champ d'émail, exception admise à la règle héraldique.

Ces armes ne sont attribuées ni aux Estelle, ni aux Sestier, Hortie, Vidal, Provençal, Lauris ou Fabre. Aucune armoirie propre à ces familles n'a été trouvée. Porter un nom semblable ne donne aucun droit à l'écu d'une autre famille.

L'HÔTEL DE LA RUE GASTON-DE-SAPORTA

Au 17 de la rue Gaston-de-Saporta, à Aix, l'hôtel d'Estienne de Saint-Jean rend visible la réussite de la branche. Selon la notice municipale, Joseph de Martiny le reconstruit à partir de 1671, dans le contexte de son mariage avec Françoise d'Estienne de Saint-Jean ; la façade relève d'une phase ultérieure. Devenu en 1932 le musée du Vieil Aix, il prolonge la mémoire de la famille par les collections de Marie d'Estienne de Saint-Jean. Ce n'est pas la maison des convertis de 1501 : c'est la demeure de leurs descendants, cent soixante-dix ans plus tard.

Sources. [16], [17] pour les armes ; [18] pour l'hôtel. Photographie du portail : chapitre VII, ouverture ; crédits p. finales.

Honoré d'Estienne d'Orves

Le nom traverse quatre siècles et change de monde. Honoré d'Estienne d'Orves, né en 1901, polytechnicien, officier de marine, refuse l'armistice en 1940 et rejoint la France libre. Envoyé en mission clandestine en France, il est arrêté en janvier 1941 et fusillé au Mont-Valérien le 29 août 1941. L'Ordre de la Libération conserve son parcours. **B**

Les synthèses rattachent sa branche aux néophytes aixois. Ce livre n'a pas reconstitué, génération par génération, la chaîne qui va de 1501 à 1901 ; il situe le résistant là où les historiens et les compilations le placent, sans prétendre l'avoir démontré.

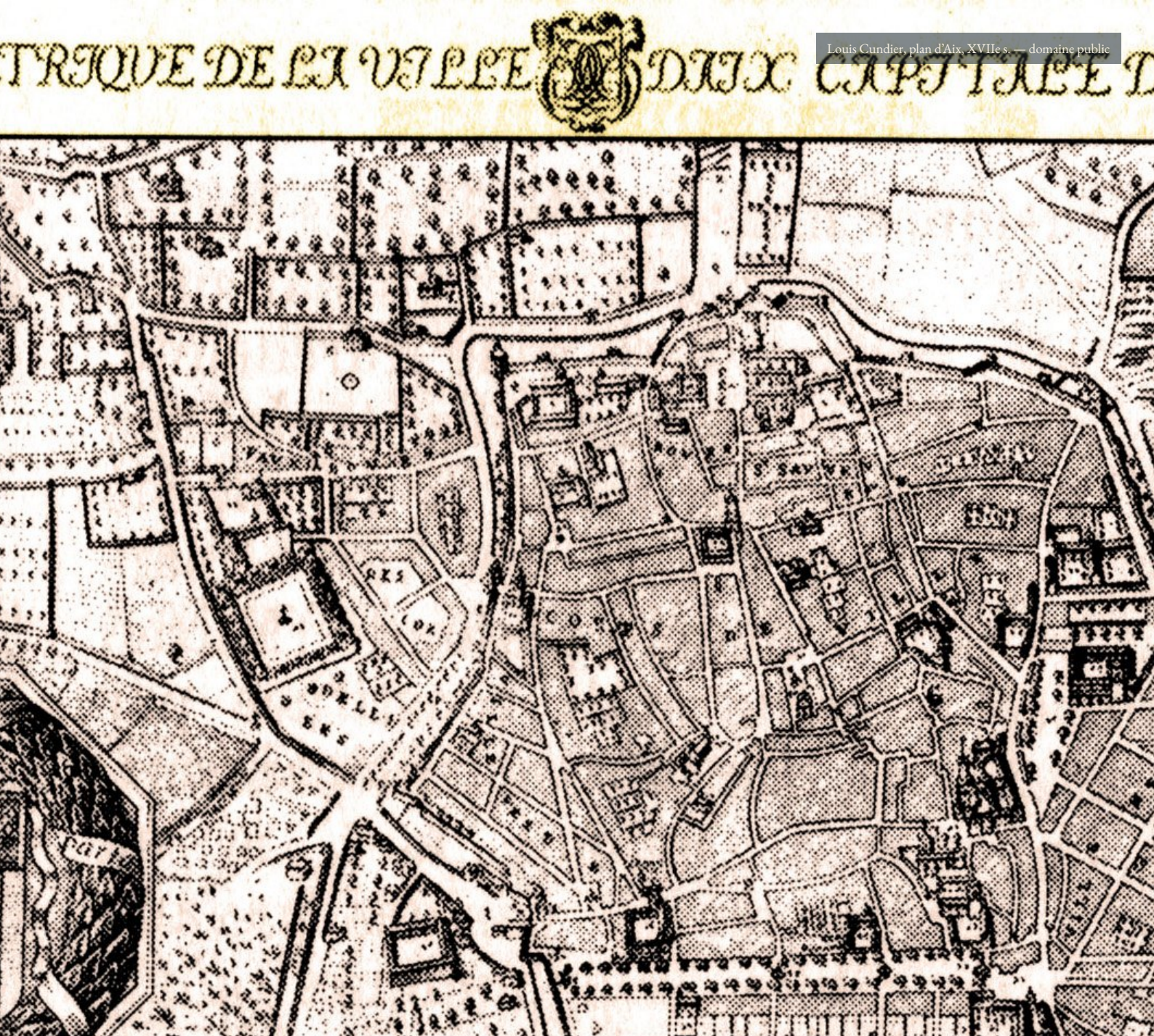
Rien, surtout, n'autorise à expliquer ses choix par une origine lointaine. Le résistant catholique de 1940 n'est pas l'aboutissement nécessaire d'une histoire de conversions ; son exécution n'a pas pour cause une ascendance dont ses juges ignoraient tout. Chaque génération a son présent et ses décisions.

PARENTÉ, MILIEU, TRAJECTOIRE : TROIS CHOSES DIFFÉRENTES

NIVEAU	FAMILLES DU DOSSIER ↔ D'ESTIENNE	ÉTAT
Parenté démontrée	Aucun acte ne relie les Sestier, Hortie, Vidal, Provençal, Lauris ou Fabre aux Estienne.	X
Proximité de milieu	Néophytes aixois et aptésiens de la même génération, dans des réseaux marchands voisins ; aucun témoin, parrain ou associé commun n'a été identifié.	E
Trajectoire comparable	Conversion, alliances chrétiennes, épithètes <i>honorabilis</i> puis <i>nobilis</i> : les Hortie d'Apt et les Estienne d'Aix suivent un mouvement voisin, à une génération d'écart.	B

C'est sur ce dernier plan que le parallèle est fécond. Les petits-enfants de Jean Hortie deviennent notaires et « nobles » à Apt ; ceux de Gabriel Cohen accèdent aux charges à Aix. Les uns et les autres montrent comment des familles juives converties ont pu entrer, en deux ou trois générations, dans les élites urbaines de Provence — et comment cette histoire a ensuite été recouverte. Mais aucune des deux trajectoires ne mène, en l'état des preuves, à l'atelier d'Antoine de Lauris.

Sources. [19] ; [8] ; [16] ; [24] via [28].

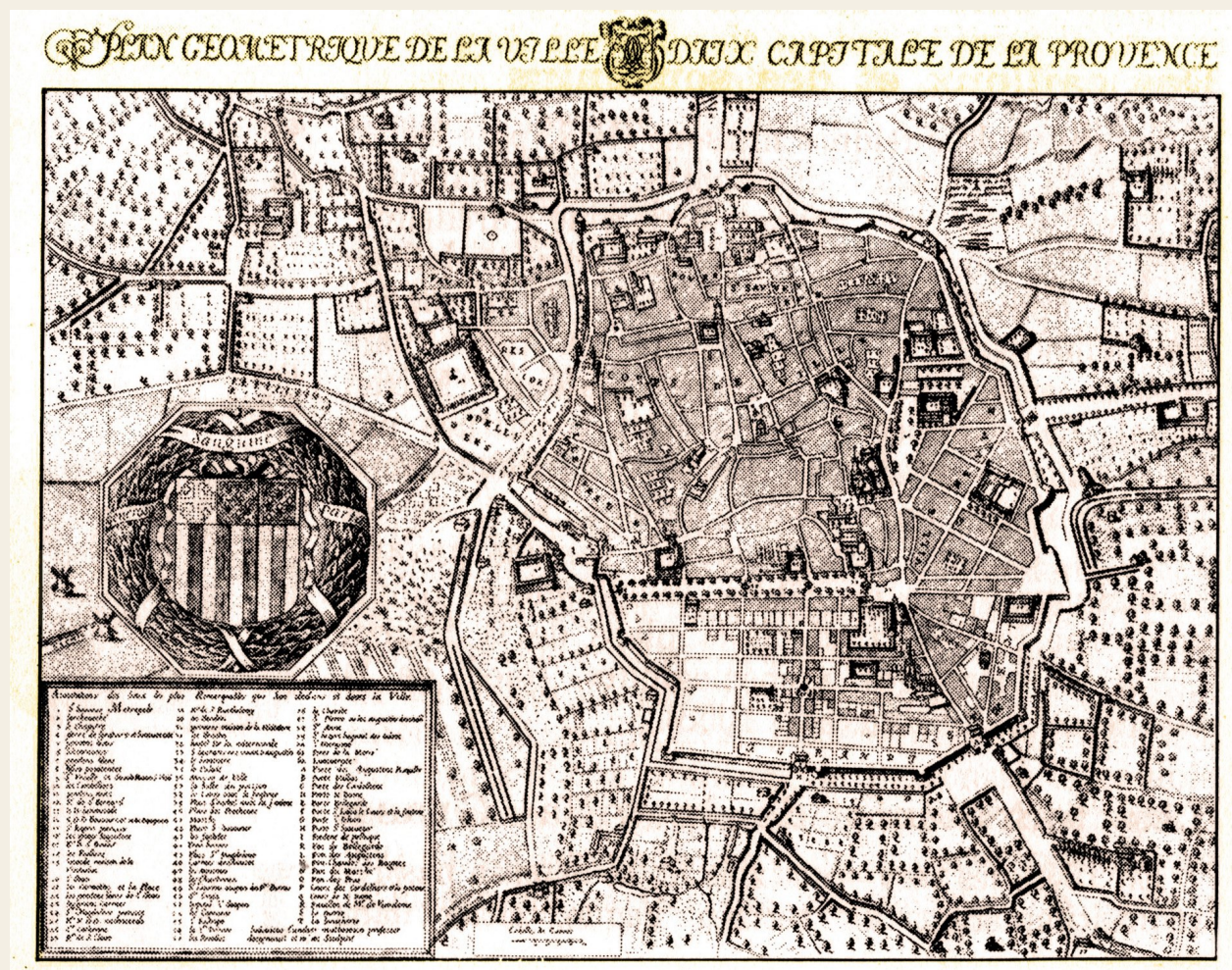


CHAPITRE VIII

Hier et aujourd'hui : les lieux

Regarder les villes telles qu'elles subsistent, en sachant ce que les images ne montrent pas : ni la maison d'Astruc, ni l'atelier d'Antoine.

La ville sur le papier



CONTEXTE Louis Cundier, *Plan géométrique de la ville d'Aix, capitale de la Provence*, XVIII^e siècle. Gravure ; reproduction numérique diffusée en 2011, domaine public. Le plan est postérieur de deux siècles à l'inventaire de 1439 : il montre une ville déjà transformée par les agrandissements.

Le plan de Cundier ne restitue pas la ville d'Astruc de Sestier. Il donne à voir le noyau ancien, la ville comtale et le bourg Saint-Sauveur, et les quartiers neufs qui les enveloppent. Pour situer une maison médiévale, il faudrait revenir aux confronts des actes — « maison confrontant d'un côté... » — et aux cadastres anciens.

Image. Crédits complets en fin de volume.

Marcher sans surinterpréter



REPÉRAGE ACTUEL *Plan de repérage, 2026 ; données © contributeurs OpenStreetMap, ODbL 1.0. Nord en haut ; environ 700 m. 1 : hôtel de ville ; 2 : hôtel d'Estienne de Saint-Jean ; 3 : secteur Venel / Verrerie, mémoire de la juiverie.*



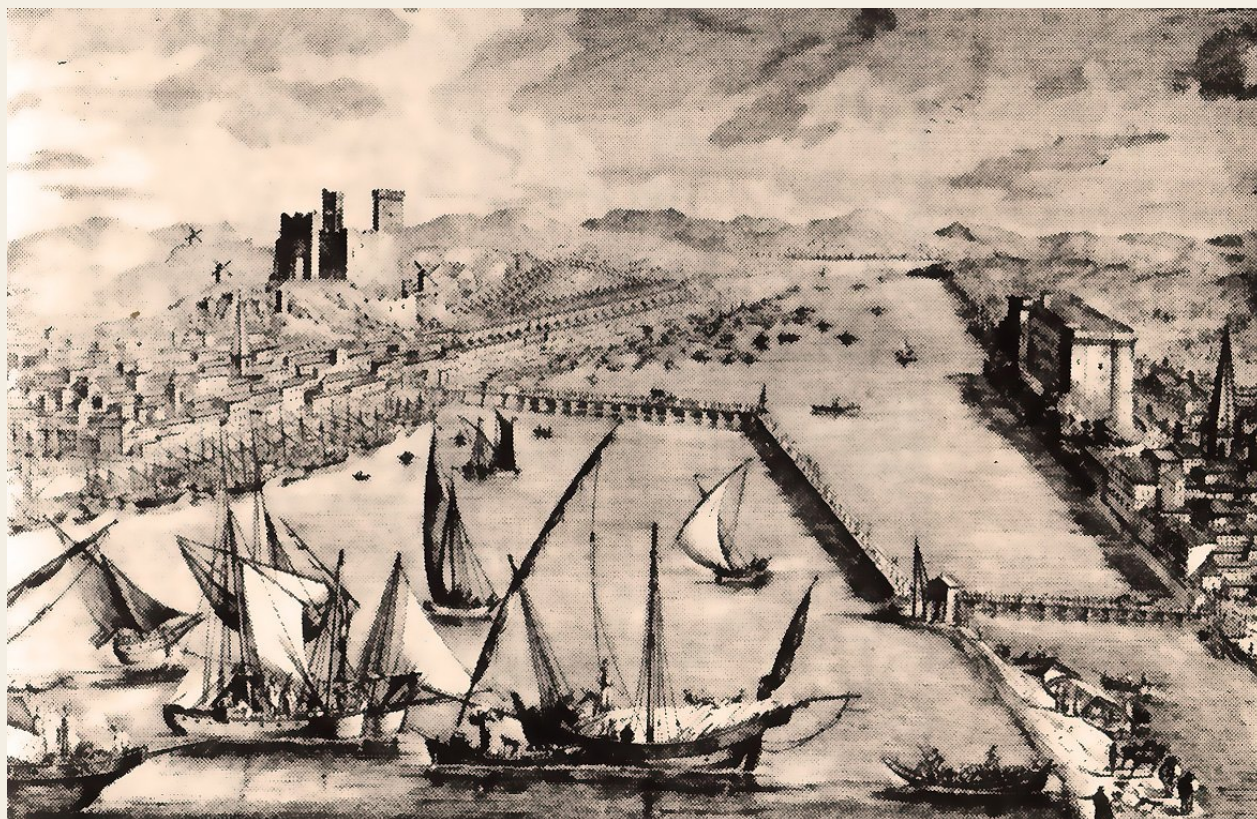
CONTEXTE *Hôtel de ville et tour de l'Horloge, Aix. Photographie Ty's, 27 juin 2020, CC BY-SA 4.0, recadrée.*

Le promeneur qui part de la place de l'Hôtel-de-Ville et remonte vers la rue Venel et la rue de la Verrerie traverse le secteur où la signalétique patrimoniale rappelle la juiverie médiévale. Le point 3 indique un secteur de lecture, non l'adresse d'un personnage, ni les limites exactes du quartier au XVe siècle.

Le point 2, rue Gaston-de-Saporta, est l'hôtel d'Estienne de Saint-Jean, aujourd'hui musée du Vieil Aix. Il est lié à une branche réelle des Estienne — celle du chapitre VII —, non aux familles du dossier.

Sources. [18], [22]. Le tracé est contemporain ; il ne reconstitue pas le parcellaire médiéval.

Une proximité, une frontière



CONTEXTE Le pont de bateaux entre Beaucaire et Tarascon, gravure du XVIII^e siècle ; auteur non précisé dans la notice de diffusion ; numérisation diffusée en 2011, domaine public. Ce pont n'est pas présenté comme celui du XV^e siècle.

Deux villes se regardent, deux souverainetés aussi. Vers 1450, Beaucaire est au roi de France, Tarascon au comte de Provence. C'est à Tarascon, dans la forteresse comtale, qu'Astruc de Sestier aurait été emprisonné après le procès de 1421 : le château n'était pas seulement une résidence, mais un lieu où s'exerçait la justice du prince.

Le surnom « de Beaucaire » porté par Salomon peut dire une origine familiale sur la rive droite ; il peut aussi être ancien de plusieurs générations — un Salomon de Beaucaire vivait déjà à Carpentras en 1276. Le paysage ne prouve aucun départ.

Sources. [10], [29]. Crédits complets en fin de volume.

Tarascon et Beaucaire



LIEU LIÉ Château de Tarascon vu depuis le pont de Beaucaire. *Daniel Villafruela, 17 juin 2013, CC BY-SA 4.0, recadrée. Le château royal a été achevé au XVe siècle ; un procès du temps d'Astruc de Sestier mentionne une détention à Tarascon, sans préciser le bâtiment.*



REPÉRAGE ACTUEL Plan, 2026 ; © contributeurs
OpenStreetMap, ODbL 1.0. 1 : château de Tarascon ; 2 : château de Beaucaire. Aucune résidence familiale n'est localisée.

La mention « lieu lié » est donnée ici avec prudence : la source dit « prison à Tarascon », et la forteresse comtale est le lieu de détention le plus vraisemblable pour un justiciable du comte — sans certitude.

Le Rhône d'aujourd'hui coule entre deux départements et deux régions : la frontière politique a changé de sens, pas de place.

Sources. [29] ; crédits complets en fin de volume.

Cavaillon, le temps des reconstructions



CONTEXTE Intérieur de la synagogue de Cavaillon, reconstruite en 1772-1774. Photographie Véronique Pagnier, 11 septembre 2010, CC BY-SA 3.0. Le décor est postérieur de plus de trois siècles à Astruc de Sestier.

De l'autre côté de la frontière pontificale, les communautés expulsées de Provence ont survécu. Leurs synagogues, rebâties au XVIII^e siècle, rendent sensible une continuité ; elles ne montrent pas une synagogue provençale du XV^e siècle. Aucun passage des familles du dossier vers les carrières du Comtat n'est démontré.

Sources. [13], [14], [15].

Un itinéraire de lecture



CARTE DE SITUATION Les lieux du dossier (en bordeaux) et quelques repères (en noir). Les points ne dessinent aucune migration. Fond Natural Earth, domaine public ; 2026.

LIEU	CE QUE L'ON PEUT Y CHERCHER
Aix	Minutes de Jean de Urchis (306 E) : inventaire de 1439 ; secteur de la juiverie ; hôtel d'Estienne de Saint-Jean.
Apt	Rue de la Juiverie, place du Postel ; minutes des notaires d'Apt (AD84) : conversions de 1480 et 1491, contrat de 1549, testament de 1588.
Pertuis	Famille Estelle-Eyral : actes antérieurs à 1549 ; boutique d'apothicaire à confirmer.
Saint-Cannat	Lieu donné pour François et Eynes ; aucune demeure déterminée.
Rognes	Minutes de Jean Simon (420 E) ; index Bolander, 1420-1601 : Fabre, Boyer, Arquier.
Lambesc, Mallemort	Lauris nobles : Taillades, Valbonnette ; testament d'Alexis de Lauris (1569) à rechercher.
Marseille	Contrat Lauris-Bremond de 1590 (380 E) ; Josse de Sestier, médecin ; Crescas Vidal.
Tarascon, Beaucaire	La frontière du Rhône ; la prison de 1421.

Sources. [1], [23], [26], [27], [32], [33], [D].

Ce que l'on peut transmettre

Au terme de l'enquête, deux histoires se tiennent côte à côte, et il faut avoir le courage de dire qu'elles ne se touchent pas encore.

La première est celle d'une maison juive d'Aix et de ses descendants néophytes d'Apt. Elle est désormais mieux tenue qu'on ne l'espérait : Astruc, médecin et bibliophile ; Josse, son fils médecin ; Bonadona-Honorade, fille de Josse, épouse avant 1467 de Salomon de Beaucaire, devenu Jean Hortie en 1480 ; Isabelle, leur fille, épouse de Crescas Vidal devenu Elzéar de Provence en 1491 ; Claude Provençal, leur fils, bourgeois d'Apt. Cinq générations, de 1439 à 1588, reliées par une étude publiée, des citations précises et une thèse. Elles demandent encore la lecture des volumes et des minutes ; elles ne sont plus de simples propositions.

La seconde est celle des Lauris de Saint-Cannat, des Fabre de Rognes et d'un menuisier marseillais. Elle commence en 1558, avec une dot reconnue, et se prolonge en 1590 et 1632. Elle est modeste, et parfaitement réelle.

Entre les deux, le pont a cédé. Il ne s'agit pas d'une perte : on ne perd pas ce que l'on n'avait pas. Il s'agit d'un gain de vérité — et d'une question mieux posée. Qui étaient les parents de François de Lauris ? Le contrat de 1558, les contrats d'Honoré, le testament d'Alexis de Lauris, le testament de Claude Provençal sont autant de portes à pousser.

Faut-il, pour autant, renoncer à l'histoire juive de la Provence dans un livre de famille ? Non. Elle appartient à ce pays, à ces villes, à ces métiers. Elle éclaire ce que les Lauris ont vu : des voisins convertis, des noms changés, des familles montées dans la robe. Simplement, on ne la raconte plus comme la leur.

« Le mot ancêtre engage une démonstration, pas seulement une affection. »

»

IX · BILAN

Les découvertes de cette édition

#	DÉCOUVERTE	SOURCE	CE QU'ELLE CHANGE
1	Le contrat Provençal × Estelle est daté du 28 mars 1549 ; les 13 enfants relevés naissent de 1554 à 1576, sans François.	[26], [25] via [27] D	Le rattachement de François au couple devient impossible (rang X).
2	« Bonadona, fille de Josse de Sestier », épouse de Jean Hortie avant le 7 mai 1467 ; probablement identique à Honorade.	[24] p. 242 via [28] C	Josse → Honorade passe de E à C.
3	Jean Hortie est neveu de Salvat Léon (testaments de 1455 et 1460).	[24] p. 238-239 via [28] C	« Salvat de Beaucaire » père : suspendu ; « Anthoine Hortie » : écarté.
4	Conversion de Jean Hortie entre août et décembre 1480 ; marchand, testament 1489, ferme de Gordes, fils notaire.	[25] via [27], [24] D	Portrait social du néophyte d'Apt.
5	Crescas Vidal baptisé à Apt début 1491 ; « néophyte de Marseille » ; autre union avec Catherine Fabre.	[25] via [27] D	Chronologie de la branche Vidal ; homonyme Fabre signalé.
6	Isabelle Hortie mariée d'abord en 1493 à Raymonet de Cipières.	[25] via [27] D	Deux unions à ordonner.
7	Une autre Aynes Fabre, fille de feu Anthoine, se marie à Rognes en 1532.	[32] C	Toute filiation Fabre exige l'acte nommant le père.
8	Tegrini est une vraie famille lucquoise ; « Hélène Tegrini » contredit le droit et l'onomastique du temps.	[34] B	Hypothèse lucquoise non retenue.
9	Lauris « alias Provincial » : piste plausible de la confusion avec « Provençal ».	[D] E	Explique l'erreur ; recentre la recherche.
10	Les Lauris nobles des Taillades et de Valbonnette sont voisins de Saint-Cannat.	[33] C	Piste de milieu, non de filiation.
11	Fils d'Astruc : Mosse devenu Guillaume Brici après 1430 ; Léon devenu Léonard Gros, à Avignon en 1503.	[29], [30] C	La maison Sestier se partage entre judaïsme et baptême.
12	Les compilations Estienne divergent sur le frère fondateur de la branche d'Orves.	[16], [31] D	Le parallèle porte sur une trajectoire, non sur une chaîne prouvée.

Filiations examinées : la maison d'Aix et d'Apt

LIEN	RANG	PREMIER APPUI	CE QUI RESTE INCONNU
Mosse Abram → Astruc	E	Notice sans référence [29]	Toute source.
Astruc × Mossone → Josse, Léon	B	Inventaire de 1439 [1]	Naissances.
Astruc → Mosse / Guillaume Brici	C	Coulet 1991 via [29]	Acte de baptême.
Josse → Bonadona / Honorade	C	[24] p. 242 via [28]	Lecture du volume ; acte de 1467.
Salomon de Beaucaire = Jean Hortie	B	[8] p. 426	Acte de baptême de 1480.
Salvet Léon oncle de Jean Hortie	C	[24] p. 238 via [28]	Testaments de 1455 et 1460.
« Salvat de Beaucaire » × « Hélène Tegrini » → Salomon	X	Arbres sans source	—
Jean Hortie × Bonadona → Isabelle	C	[24] via [28] ; [25] via [27]	Acte nommant Isabelle fille de Jean.
Salmié / Marbotin → Crescas	D	[27]	Source de la filiation.
Crescas × Isabelle → Claude Provençal	D	[25] via [27]	Acte nommant les deux parents.
Marc Estelle × Élyse Eyral → Marguerite	D	[26] via [27]	Lecture du CM de 1549 ; métier de Marc.
Claude × Marguerite Estelle (CM 1549) → 13 enfants	D	[27], [25], [26]	Testament de 1588.

« Non établi » ne signifie pas « démontré faux ». Le rang X signale une forme contredite par les éléments réunis ; une autre forme du lien reste concevable si un acte nouveau l'impose.

Filiations examinées : Lauris, Fabre, Estienne

LIEN	RANG	PREMIER APPUI	CE QUI RESTE INCONNU
Claude Provençal × M. Estelle → François de Lauris	X	Tableau du dossier, contredit par sa note et par la date de 1549	—
Antoine Lauris alias Provincial × M. Colomb → François	E	Piste du dossier	Tout acte.
Alexis de Lauris, écuyer de Mallemort → François	E	Notes de recherche	Testament de 1569.
François de Lauris × Eynes Fabre	C	AD13, 420 E 53, f° 221 (1558) ; 420 E 187 (1584)	Lecture des minutes.
François × Eynes → Antoine, menuisier	C	AD13, 380 E 84, f° 828 (1590)	Lecture de la minute.
François × Agnès Fabre → Honoré	C	AD13, 309 E 1035, f° 696 (1599)	Identité avec Eynes.
Antoine × C. Bremond → Sauveur Delauris	D	Recherches familiales (CM 1632)	Cote de l'acte.
Benoît Fabre → Eynes	C	Relevés cités par [D]	Acte nommant le père.
Jeanne Boyer → Eynes	E	Mère candidate	Tout acte.
Barthélemy Fabre × Catherine Arquier → Benoît ; ascendance Decanis	E	Conditionnel dans [D]	Index Bolander à dépouiller.
Gabriel Cohen × Joye de Verdenia → trois fils Estienne	B	[8], [31]	—
Fils Estienne → branche d'Orves	D	[16], versions divergentes	Frère fondateur.
Familles du dossier ↔ d'Estienne d'Orves	X	Aucun acte commun	—

PROGRAMME

Les actes à lire, par ordre d'utilité

#	PIÈCE	OÙ	QUESTION POSÉE
1	Reconnaissance de dot, Rognes, 16 nov. 1558, notaire Jean Simon	AD13, 420 E 53, f° 221	Qui verse la dot ? Le père de François intervient-il ? Témoins ?
2	CM d'Honoré de Lauris, Aix, 9 nov. 1599 ; second CM, 5 juin 1613	AD13, 309 E 1035, f° 696 ; 306 E 725, f° 1254	Nom du grand-père paternel ? Domicile de François ?
3	Testament d'Alexis de Lauris, écuyer de Mallemort, 1569	AD13, minutes de Mallemort ou de Salon (à localiser)	Un fils François, prédécédé ? Des petits-enfants Antoine, Honoré ?
4	Accord et quittance de 1584	AD13, 420 E 187, f° 144 et 549	Qui sont les parties ? Mention des héritiers de François ?
5	CM Lauris × Bremond, Marseille, 26 déc. 1590	AD13, 380 E 84, f° 828	Âge, assistance de la mère, témoins, dot.
6	Relevés de Rognes, 1420-1601	Index J. Bolander (Geneanet) ; AD13, 420 E	Benoît Fabre, Boyer, Arquier, Decanis ; Lauris alias Provincial.
7	Testament de Claude Provençal, Apt, 8 oct. 1588	AD84, minutes d'Apt ; thèse Servel	Liste des héritiers : un François ou ses enfants ?
8	CM Provençal × Estelle, Apt, 28 mars 1549	AD84 ; relevés Berthelot	Parents, métier de Marc Estelle, dot.
9	Ouvrage collectif de 2005, p. 41, 238-246, 263	Bibliothèque universitaire ; Peeters, coll. REJ 36	Vérifier les citations sur Bonadona, Salvat Léon, le procès de 1421.
10	Thèse d'Alain Servel, Paris I, 1993	Bibliothèque de la Sorbonne ; archives d'Apt	Conversions de 1480 et 1491 ; mariage de 1493.
11	Inventaire de 1439	AD13, 306 E 266 ; Iancu 1975	Signature hébraïque de Josse ; liste complète des livres.
12	Iancu-Agou 2006, mariages des frères Estienne	Mélanges B. Leroy, p. 281-294	Préciser le frère fondateur de la branche d'Orves.

Les cotes des points 1, 2, 4 et 5 sont celles que transmet le dossier familial ; elles doivent être vérifiées sur l'inventaire des Archives départementales avant la commande des registres.

Comment ce livre a été établi

Les documents de départ. La première édition de *Les noms de la mémoire* (41 pages, octobre 2026) a été lue intégralement, notes, crédits et bibliographie compris. Le dossier familial de dix-sept pages, « Ascendants d'Antoine de Lauris », n'accompagnait pas cette commande : ses données sont reprises telles que la première édition les cite et les reproduit, complétées par les notes de recherche familiales sur le front Lauris. Cette limite est signalée par la lettre [D] dans les sources.

Les recherches nouvelles. Elles ont porté, en octobre 2026, sur les études de Danièle Iancu-Agou et leurs citations, les arbres Geneanet qui citent des sources précises (thèse d'Alain Serval, relevés de Chantal Berthelot, ouvrage collectif de 2005), l'index collaboratif des actes notariés de Rognes, les notices de Geneawiki et de Wikipédia, une étude locale sur les Lauris de Lambesc et les notices relatives aux Tegrini de Lucques. Chaque fiche en ligne a été lue avec sa rubrique « sources » ; aucune affirmation d'arbre n'a été reprise sans son rang.

Ce qui n'a pas été fait. Aucune minute notariale ni aucun registre n'a été consulté en original. L'ouvrage collectif de 2005 et la thèse de 1993 n'ont pas été lus : leurs apports sont connus par des citations, avec leur numéro de page lorsque disponible. C'est pourquoi aucune filiation de ce livre ne dépasse le rang B, et la plupart restent en C ou D.

Les dates. « Né avant », « mort après » et les dates entre barres obliques des arbres sont des bornes d'attestation, non des dates de vie. Les dates julienne et grégorienne ne divergent qu'à partir de 1582 ; les arbres en ligne affichent parfois une conversion grégorienne anticipée pour des actes antérieurs, qui n'a pas été reprise ici.

Les noms. Les graphies voisines (Eynes, Aynes, Agnès, Aynette ; Mossone, Moissone ; Hortie, Ortigue) ne sont rapprochées que lorsqu'un argument le justifie, et ce rapprochement est signalé. Un patronyme ne prouve ni une religion, ni une origine, ni une parenté.

Les cartes. Elles sont des créations éditoriales datées, sur fond Natural Earth (domaine public). Trois registres sont séparés : déplacements individuels attestés par une même source en deux lieux ; hypothèses argumentées, en pointillés gris ; mouvements collectifs, en larges flèches ocre. Deux lieux mentionnés dans un arbre n'ont jamais suffi à tracer une flèche.

Les images. Chaque légende distingue la date de l'objet et celle de la prise de vue, et classe l'image en « lieu lié » ou « contexte ». Aucune photographie n'a été générée ; aucune reconstitution n'est présentée comme archive ; aucune armoirie n'est attribuée par homonymie.

Le récit. Les scènes sont limitées à ce que les actes rapportent : une date, un lieu, un notaire, des parties. Les pensées, les paroles et les motifs individuels ne sont jamais restitués. Lorsque le texte décrit un métier ou un milieu, un encadré l'annonce.

BIBLIOGRAPHIE · I

Sources et lectures

- [D] Dossier familial, « Ascendants d'Antoine de LAURIS », 17 p., état d'octobre 2026 — non joint à la présente commande ; connu par la première édition (lecture intégrale, fac-similés p. 1 et 6) et par les notes de recherche familiales.
- [1] Danièle Iancu, « L'inventaire de la bibliothèque et du mobilier d'un médecin juif d'Aix-en-Provence au milieu du XVe siècle », *Revue des études juives*, 134, 1975, p. 47-80. Présentation consultée ; minute AD13, 306 E 266, non lue.
- [2] Danièle Iancu-Agou, « Les médecins juifs en Provence au XVe siècle : praticiens, notables et lettrés », *Anales de la Universidad de Alicante. Historia medieval*, 7, 1988-1989, p. 181-192. DOI 10.14198/medieval.1988-1989.7.08.
- [3] Inventaire général du patrimoine culturel, Région Sud, notice IM84003411, lampe d'Orgon, A. Bonan, 2020-2021.
- [4] R. Gottheil et S. Kahn, « Provence », *Jewish Encyclopedia*, 1901-1906. Synthèse ancienne, utilisée avec réserve.
- [5] D. Iancu-Agou, « Un juif de Marseille à la veille de l'expulsion... », *Provence historique*, 49, n° 195, 1999. Extraits.
- [6] D. Iancu, « Topographie des quartiers juifs en Provence médiévale », *REJ*, 133, 1974, p. 11-156. Notice et introduction.
- [7] Juliette Sibon, *Les Juifs de Marseille au XIVe siècle*, Paris, Cerf, 2011. Présentation et comptes rendus.
- [8] D. Iancu-Agou, « Destinées juives et néophytes en Provence médiévale (1430-1530) », Académie des sciences et lettres de Montpellier, séance du 19 mai 2014, p. 417-432 ; p. 426 (Hortie), 427 (Estienne), 427-428 (Bonet de Lattes).
- [9] D. Iancu-Agou, « Encore les néophytes. Réflexions sur la *tallia neofitorum* (1503-1512) », *REJ*, 166, 2007, p. 265-272.
- [10] D. Bensimon, compte rendu de D. Iancu, *Les Juifs en Provence (1475-1501)*, *Archives de sciences sociales des religions*, 52/2, 1981.
- [11] D. Iancu, « Les Juifs de Provence entre l'exclusion et l'expulsion (fin XVe siècle) », *REJ*, 136, 1977, p. 537-543.
- [12] J.-J. Clere, « Le rattachement d'Avignon et du Comtat à la France : approche juridique (1789-1791) », *AHRF*, 290, 1992, p. 571-587.
- [13] R. Charbonnier, « L'enjeu de la stabilité : mobilités et immobilité dans les communautés juives d'Avignon et du Comtat Venaissin (XVIe-XVIIe s.) », *Tierce*, 2023-7, mis en ligne le 18 mars 2024.
- [14] Inventaire régional, Carpentras, synagogue et bain rituel, dossier IA84000645.
- [15] Inventaire régional, Cavaillon, synagogue, dossier IA84000517.
- [16] Compilations : Wikipédia et Geneawiki, « Familles d'Estienne » et versions successives (historique consulté le 14 octobre 2026) ; renvois à Rivoire de La Bâtie (1867) et Chaix d'Est-Ange (1918, t. XVI) non contrôlés.
- [17] « Nobiliaire de Provence : Estienne », transcription publiée par Gilles Dubois, 13 octobre 2005. Témoin d'un récit d'origine, non preuve.
- [18] Ville d'Aix-en-Provence, notice « Hôtel d'Estienne de Saint-Jean ».

Les mentions « non lu » et « cité par » font partie de l'appareil critique : elles indiquent le chemin par lequel une information est parvenue jusqu'ici.

BIBLIOGRAPHIE · II

Sources et lectures

- [19] Ordre de la Libération, notice du compagnon Honoré d'Estienne d'Orves.
- [20] *Jewish Encyclopedia*, « Ibn Tibbon ».
- [21] V. Beaulande-Barraud, compte rendu de D. Iancu-Agou (dir.), *L'expulsion des Juifs de Provence...*, *Revue d'histoire de l'Église de France*, 93, n° 231, 2007, p. 538-539.
- [22] Repères aixois : signalétique de la juiverie, rues Venel et Verrerie.
- [23] Office de tourisme d'Apt, « Rue de la Juiverie — Carriera Jutarie ».
- [24] D. Iancu-Agou (dir.), *L'expulsion des Juifs de Provence et de l'Europe méditerranéenne (XVe-XVIe siècles). Exils et conversions*, Paris-Louvain, Peeters, coll. de la REJ, 36, 2005. **Non lu** ; passages des p. 41, 238-239, 242, 246 et 263 connus par des citations ([16], [28], [29]).
- [25] Alain Servel, *La notabilité et les notables en pays d'Apt*, thèse de doctorat, université Paris I, juin 1993. **Non lue** ; citée par [27].
- [26] Chantal Berthelot, relevés « Notariat du Pays d'Aigues », Archives départementales de Vaucluse, publiés en ligne. Cités par [27].
- [27] Arbre Geneanet « robertrey » (Robert Rey) : fiches Salomon alias Jean Hortie, Isabelle Hortie, Crescas alias Elzéar de Provence Vidal, Claude Provençal, Marguerite Estelle (1). Consultées le 14 octobre 2026.
- [28] Arbre Geneanet « jdaviot » : fiches Jean Hortie Salomon de Beaucaire, Bonavade Honorade de Sestier, Hélène Tegrini. Consultées le 14 octobre 2026.
- [29] Wikipédia, « Astruc de Sestier », consultée le 14 octobre 2026 : renvois à [2], [24] p. 41, [30] ; nombreuses mentions « référence nécessaire ».
- [30] Noël Coulet, « Une vague d'émeutes antijuives en Provence au XVe siècle : Manosque-Aix 1424-1430 », *Michaël*, XII, Tel-Aviv, 1991, p. 64. Non lu ; cité par [29].
- [31] D. Iancu-Agou, « Les mariages juifs des trois frères Estienne, néophytes aixois (1488, 1498, 1500) », dans *Minorités juives, pouvoirs, littérature politique... Études offertes à Béatrice Leroy*, 2006, p. 281-294. Titre connu par [16] ; non lu.
- [32] Index collaboratif Geneanet, relevés des actes notariés de Rognes (J. Bolander), AD13, 420 E 24 : CM du 29 janvier 1532, Anthoine Caulanier × Aynes Fabre, fille de feu Anthoine. Consulté le 14 octobre 2026.
- [33] GénéProvence, « Histoire du domaine des Taillades (Lambesc) », en ligne. Consulté le 14 octobre 2026.
- [34] Bodleian Libraries, TEXT-inc Person Index, « Tygrinus, Nicolaus » (Tegrimi, 1448-1527), renvoyant à l'*Enciclopedia Treccani*.
- [35] D. Iancu-Agou, *Régine-Catherine et Bonet de Lattes. Biographie 1460-1530*, 2017 ; comptes rendus dans *Annales du Midi* (Persée) et *Tsafon*.

Les mentions « non lu » et « cité par » font partie de l'appareil critique : elles indiquent le chemin par lequel une information est parvenue jusqu'ici.

CRÉDITS ICONOGRAPHIQUES

Images, cartes et droits

Couverture ; ouverture du chapitre VIII ; p. « La ville sur le papier » (et détail du cartouche, ouverture du chapitre IV ; détail, ouverture du chapitre III) — Louis Cundier, *Plan géométrique de la ville d'Aix en Provence*, XVII^e siècle. Numérisation diffusée en 2011 (Wikimedia Commons). Domaine public. Recadrages.

Ouverture du chapitre I — Anonyme, commentaires hébreux sur Aristote et Porphyre, Provence ou Espagne, vers 1450. University of Pennsylvania, Kislak Center, LJS 229. Domaine public. Détail recadré ; ce manuscrit n'est pas un livre d'Astruc de Sestier.

Ouverture du chapitre II — Lampe d'Orgon, terre cuite, dernier tiers du I^{er} siècle av. J.-C. (datation de l'Inventaire régional). Image diffusée par JPS68, 2011. Domaine public.

Ouverture du chapitre V ; p. « Tarascon et Beaucaire » — Daniel Villafruela, *Château de Tarascon vu du pont de Beaucaire*, 17 juin 2013. CC BY-SA 4.0. Recadrages.

Ouverture du chapitre VI ; p. « Une proximité, une frontière » — Pont de Beaucaire à Tarascon, gravure du XVIII^e siècle, auteur non précisé. Numérisation diffusée par JPS68, 2011. Domaine public.

Ouverture du chapitre VII — Georges Seguin (Okki), *Hôtel d'Estienne de Saint-Jean, Aix-en-Provence*, 27 décembre 2006. CC BY-SA 3.0.

P. « Marcher sans surinterpréter » — Ty's, *Tour de l'Horloge, Aix-en-Provence*, 27 juin 2020. CC BY-SA 4.0. Recadrée.

P. « Cavaillon » — Véronique Pagnier, *Intérieur de la synagogue de Cavaillon*, 11 septembre 2010. CC BY-SA 3.0.

Plans de repérage d'Aix et de Tarascon-Beaucaire — Créations de la première édition, 2026, données © contributeurs OpenStreetMap, licence ODbL 1.0.

Cartes, graphique chronologique et arbres — Créations éditoriales, octobre 2026. Fonds Natural Earth (domaine public), données 1:10 000 000.

Fac-similés du dossier familial — Extraits des pages 1 et 6 du document de travail familial, reproduits pour cette édition privée. Ce ne sont pas des archives notariales.

Héraldique — Écu redessiné en 2026 d'après le blasonnement des répertoires [16-17]. Aucune image ancienne simulée.

IMAGES À AJOUTER POUR UNE ÉDITION IMPRIMÉE

L'environnement de travail ne permettait pas de télécharger de nouvelles photographies. Pour l'impression, il est recommandé de rechercher sur Wikimedia Commons ou auprès des Archives départementales, en vérifiant chaque licence : une vue de la cathédrale Sainte-Anne d'Apt (reliques de saint Elzéar) et de la rue de la Juiverie d'Apt ; une vue du village de Rognes et de son église ; une vue de Saint-Cannat ; une vue de Pertuis ; le château de Lauris sur la Durance ; une page numérisée d'un registre notarial des AD13 de la série 420 E (Rognes), avec autorisation ; le portrait gravé de Niccolò Tegrini s'il existe en domaine public ; la plaque de la juiverie d'Aix (photographie de Le Pas-sant, 2014).

Composition : EB Garamond et Cormorant SC (SIL Open Font License). Palette ivoire, encre, bordeaux et or. La mise en page ne confère aucun degré de certitude supplémentaire aux filiations.

INDEX

Personnes et lieux

PERSONNES

Abram, Régine (Catherine) — 14
 Arquier, Catherine — 30, 51
 Autran, Béatrix — 37
 Beaucaire, Salomon de → Hortie, Jean — 17, 18, 20
 Beaucaire, « Salvat de » — 18, 34
 Blanchet, Jeanne — 32
 Bonadona → Honorade de Sestier — 19, 10, 20
 Boyer, Jeanne — 30, 51
 Bremond, Catherine — 30, 32
 Brici, Guillaume (Mosse de Sestier) — 8, 10
 Caulanier, Anthoine — 30
 Casaulx, Charles de — 32
 Cipières, Raymonet de — 22
 Cohen, Gabriel — 37
 Colomb, Marguerite — 28, 31
 Decanis (famille) — 30
 Estelle, Marc — 23, 24
 Estelle, Marguerite — 23, 27
 Estienne, Claude (Jacob Cohen) — 37
 Estienne, Honoré (Peres Cohen) — 37
 Estienne d'Orves, Honoré d' — 40
 Eyral, Élyse — 23
 Fabre, Aynes (1532) — 30
 Fabre, Benoît — 30, 32
 Fabre, Catherine (Apt) — 22
 Fabre, Eynes / Agnès — 30, 27, 29
 Gros, Léonard (Léon de Sestier) — 10, 15
 Hortie, Isabelle — 22, 20
 Hortie, Jean (Salomon de Beaucaire) — 17, 18, 20
 Hortie, Manaud — 17, 20
 Hortie, Pierre — 17, 20
 Lattes, Bonet de — 14
 Lauris, Alexis de — 31

Lauris, Antoine de, menuisier — 32, 30
 Lauris, François de — 27, 28, 30, 31
 Lauris, Honoré de (fils de François ?) — 29
 Lauris, Claude de (Taillades) — 31
 Lauris, Sauveur Delauris — 32
 Léon, Salvat — 17, 18
 Mossone (Moissone) — 7, 10
 Oraison, Marguerite d' — 23
 Provençal, Claude — 23, 27
 Servel, Alain — 17, 53
 Sestier, Astruc de — 7, 8, 9
 Sestier, Josse de — 7, 10, 19
 Tegrini, Niccolò — 34
 Tegrini, Hélène — 34, 18
 Vidal, Crescas → Elzéar de Provence — 22, 25
 Vidal, Salmié (Marbotin) — 22, 25

LIEUX

Aix-en-Provence — 7, 42, 43
 Apt — 17, 20, 23
 Avignon — 13, 15
 Beaucaire — 13, 44
 Carpentras — 13
 Cavaillon — 46
 Gordes — 17
 Lambesc — 31
 Lauris (village) — 31
 Lucques — 34, 35
 Mallemort — 31
 Marseille — 32, 15
 Orgon — 12
 Pertuis — 24
 Rognes — 30, 27
 Saint-Cannat — 31, 30
 Tarascon — 8, 44, 45

Les noms de la mémoire
Seconde édition, augmentée et corrigée.

Édition familiale de recherche, établie en octobre 2026.

Composée en EB Garamond et Cormorant SC.

Cartes et arbres créés pour cette édition.

Toute découverte nouvelle d'acte pourra modifier ces pages.